

LETTRE

Ecritte de Bruxelles à Monsieur
LE CARDINAL DE

NOAILLES,

Sur la Harangue, qu'il a faite au

ROI de FRANCE,

De la part du Clergé.



A COLOGNE,

Chez PIERRE MARTEAU, 1701.

2, 25.

LETTRE

de
le CARDINAL de

NOAILLES,

sur la Harangue, ou la fin de

ROI DE FRANCE,

UNIVERS.
ZVHALIE

De A.



A COLOGNE,

CHEZ PIERRE MARTEAU, IMPR.





A V I S

A U

LECTEUR.

L n'a pas été possible de
lire cette Harangue de
Monsieur le CARDINAL
de NOAILLES, Archevêque
de Paris, sans être surpris des

A 2

cho-

choses qu'il a trouvé bon de dire
au Roi en lui parlant au nom du
Clergé de France. On y trouve
du tour, & de l'éloquence, beau-
coup de pompe, & d'ornement.
Mais on y trouve en même tems
tant de déguisement, & d'artifi-
ce, si peu de vérité, & un si
grand nombre d'endroits foibles,
& peu ménagés, qu'on n'a pu
s'empêcher d'en avertir ce Prelat.
C'est, ce que l'on exécute dans cet-
te Lettre, dans laquelle on re-
leve ce que l'on a cru devoir tou-
cher de ce qu'il a jugé à propos de
dire des grandes affaires, qui met-
tent aujourd'hui l'Europe en mou-
vement.

Le LECTEUR Sentira bien
qu'on eût pu parler plus à fonds de
ses matieres. Mais on n'a pas
cru, qu'il fût nécessaire de les en-
tamer davantage. On s'est con-
ténté

tenté d'en dire, ce que l'on a cru convenable au sujet de cette Harangue sans trop manier un sujet fort délicat par lui même, & dont le temps développera le Mystere un peu plus, qu'il ne l'est encore aujourd'hui. On verra ce que l'Empereur en publiera par son Manifeste, & alors on sera mieux instruit de plusieurs faits, que l'on ne connoit pas assez distinctement, & qui donneront lieu de juger des choses avec plus de netteté, quand on en sera instruit. Cependant on en a dit assez pour faire connoître, qu'on a assez de lumieres pour parler de ces choses plus distinctement, si l'on eût voulu.

Au reste on a ménagé les personnes, parce que l'on sait le respect, qui leur est du, & qu'on n'a point voulu y donner la moind-

dre atteinte. On a même ménagé les termes, & les expressions, & si l'on trouve quelque chose d'un peu poussé, on déclare de bonne foi, que l'on en veut uniquement aux choses, qui meritoient de n'être pas maniées avec tant de précaution, par ce qu'elles doivent toujours être traitées d'une manière droite, pure, & sincère, & que les Chrétiens sont toujours obligés de parler avec toute la vérité propre à faire connoître qu'ils sont les enfans, & les serviteurs du Dieu de vérité.

On a cru, qu'on devoit rendre cette lettre publique, afin d'empêcher le Monde de se laisser tromper par l'artifice de cette Harangue. On peut dire sans offenser son illustre Auteur, qu'il y a souvent des hyperboles un peu outrées, &
beau-

beaucoup de fausses couleurs, dont il revêt son discours, & qui ne serviroient qu'à tromper le Public. Il a donc été nécessaire de relever ces endroits pour ne pas tomber dans le piège. Un discours poli, & bien tourné est quelque chose de bien agréable. Mais la première qualité d'un bon Orateur nous est fort bien marquée par le Prince des Orateurs, Vir bonus dicendi peritus. On sait quelle est la droiture, & la probité de Monsieur le CARDINAL de NOAILLES, qui n'est pas moins illustre par ses vertus que par sa Naissance distinguée, & par ses grandes Dignitez. Mais le Panegyrique est une chose incommode, dont un Orateur Chrétien ne peut se charger sans mettre

sa probité au hazard de dire
des choses un peu trop fortes,
& peu convenables à son Cara-
ctere.



LETTRE



LET T R E

Ecritte de Bruxelles à Monsieur
le CARDINAL de

NOAILLES,

Sur la Haranguo, qu'il a faite au

ROI de FRANCE,

De la part du Clergé.

M O N S I E U R,

La Harangue, que vous venez
de faire au Roi de la part du Cler-
gé de France assemblée pour l'af-
faire de la Capitation, est rendue

A 5

publi-

publique. Chacun donc la peut lire, & y faire ses réflexions. Je l'ai vuë comme tout le monde. Mais je n'ai pu m'empêcher d'y faire plusieurs observations en la lisant. Elle a en effet des choses fort singulieres qui surprennent, & qui étonnent. Je ne sai pas ce que l'on en pense. Il est fort croiable, que d'autres en jugent comme moi. Quoi qu'il en soit j'ai cru, que je devois vous adresser à vous même le jugement que j'en fais. Le rang, que vous tenez dans l'Etat, & dans l'Eglise, n'empêche pas, qu'un discours que vous avez prononcé, ne soit mis à l'examen. Ce seroit une étrange affaire, si l'on étoit obligé de se soumettre sans restriction à tout ce qu'un Cardinal trouve à propos de dire sur un sujet semblable à celui, sur lequel vous avez



(11)

avez parlé au Roi. On n'attribue de l'infailibilité qu'au seul souverain Pontife parlant *ex Cathedra* en qualité de Chef de l'Eglise, de Successeur de St. Pierre, & de Vicaire de Jesus-Christ. Je n'ai pas encore oui dire, que ce rare privilège s'étendit jusques aux Cardinaux.

Qu'il me soit donc permis d'examiner ici vôtre Harangue, & de vous en dire mes sentimens avec liberté. Je garderai le respect qui est dû à vôtre naissance, & à vos Dignitez politiques, & Ecclesiastiques. Mais je ne dois pas avoir les mêmes égards pour ce que vous avez trouvé bon de dire en parlant à un grand Roi. Plus il est grand, & élevé par sa Couronne, & par ses immortelles actions, & plus doit-on peser ce qu'il faut lui dire. Les Rois

A 6

font

font hommes, & par consequent
 sujets à l'illusion. On ne doit pas
 leur dire des choses flatteuses ca-
 pables de les tromper. De tous
 les hommes du Monde ce sont
 ceux, à qui l'on est obligé de dire
 la verité plus naturellement, afin
 qu'ils aient de justes idées de tou-
 tes choses. Leur élévation sou-
 veraine est capable de les éblouir.
 La coutume des Rois de Perse
 étoit admirable, d'avoir un Pa-
 ge, qui les faisoit souvenir à toute
 heure, qu'ils étoient hommes.

Le double rang, que vous te-
 nez dans l'Eglise, de Cardinal,
 & d'Archevêque, vous oblige à
 parler sincèrement d'une façon
 toute particuliere. Vous êtes Mi-
 nistre du Dieu de verité, obligé
 par consequent de parler plus ve-
 ritablement, que tous les autres
 sujets de ce grand Prince. Ce-
 pen-

pendant, Monsieur, vôtre Harangue n'a pas ce caractère de vérité, & de sincérité, qui devoit y briller sur toutes choses. Vous y emploiez les paroles douces, & flateuses de la sagesse humaine, & l'on y trouve beaucoup d'adresse, des tours délicats, propres à éblouir, plutôt qu'à éclairer. Permettez moi de vous dire, que cela ne vous convient point, & qu'il vaudroit mieux avoir parlé avec moins d'ornement, & plus de simplicité. La réputation de bel esprit ne doit pas toucher les personnes de vôtre caractère. Réflexissez sur la manière, dont les Prophetes en usoient autrefois, quand Dieu les envoyoit aux Rois d'Israël, & de Juda. Il parloient avec franchise, & ne déguisoient rien, par ce qu'ils parloient au Nom de l'Eternel.

Permettez moi donc ici de me plaindre à vous même, de ce que vous n'avez point parlé avec cette simple naïveté, qui convient si bien aux personnes de vôtre caractère. Prenez la peine de relire vôtre harangue. Vous tomberez d'accord avec moi, que vous avez outré les choses, & qu'il y a beaucoup d'exagération dans tout ce que vous dites. La vérité me force de vous en avertir dans la conjoncture présente des affaires. Dans un autre tems on laisseroit passer vôtre harangue sans en rien dire. Mais la situation présente de l'Europe demande nécessairement, que l'on examine les choses que vous dites au Roi, afin de ne point surprendre la Religion d'un Prince si grand, auquel vous attribuez tant de Zele pour la Religion, & tant d'amour

mour pour ses Peuples.

On ne s'arrêtera pas à ce que vous dites dès le commencement, que *vous venez au nom du Clergé dans cette occasion avec autant d'ardeur & de Zele, que ce Prince a eu de peine à vous faire venir.* Cette expression est un peu louche, & ambigüe. Elle a besoin d'explication. On s'imagine bien ce que vous voulez dire. Mais enfin vous ne l'exprimez pas fort nettement. Il pourroit sembler, que vôtre intention est de marquer, qu'on a eu de la peine à disposer le Clergé à s'assembler. Il s'agissoit de le convoquer pour la Capitation, pour en tirer de l'Argent. Les Ecclesiastiques accoutumés aux richesses, & à l'abondance, ne peuvent se résoudre à contribuer aux necessitez publiques. Ils ont toujours des Ha-

ran-

rangues prêtes pour s'en dispenser autant qu'ils le peuvent. Et en effet, Monsieur, après que vous avez dit, *que le Clergé sera le 1^{er}. par son Zele, comme il l'est par la Religion, & qu'il conserve un de- vouement inépuisable pour le service du Roi*, on voit pourtant, que vous ne parlez que *des forces épuisées du Clergé*, & que dans la suite vous déclarez, que *vous ne pouvez pas changer la destination des biens Ecclesiastiques*.

Que veut dire tout cela? Monsieur, sinon que vous travaillez à marquer vôtre prétendüe impuissance pour l'opposer à ce qu'on vous demande, que dans le fonds le Clergé cherche à s'exemter de la taxe, & de la Capitation. Il est donc aisé de s'imaginer, que la Cour n'a pas eu peu de peine à disposer les Ecclesiastiques à s'assembler.

bler. Ils ont bien senti ce que l'on vouloit d'eux. Ils ont donc reculé cette affaire autant qu'ils ont pu, pour se conserver les gros revenus de leurs Benefices dans leur entier, & ils n'ont enfin consenti à cette Assemblée qu'à toute extrémité. Je n'examine pas ici, s'ils ont droit, ou s'ils ont tort d'en user de cette maniere. J'aurai lieu d'en parler dans la suite. Il me suffit de parler du fait. Or ce fait est constant. La chose parle par l'expérience qu'on en a faite bien des fois. Vos paroles mêmes peuvent être prises fort naturellement en ce sens. Il faut donc avouer, que votre expression avoit besoin d'être retouchée, afin que personne ne s'y trompât.

Mais je laisse cette remarque en arriere pour m'attacher à votre Harangue. Le commencement en est pom-

pompeux, & magnifique. On
 n'y trouve que des assurances de
soumission, & de reconnoissance,
 que le Clergé vient donner au Roi
 par vôtre bouche. Il y est bien obli-
 gé en effet, dites vous, *par la pro-*
tection, que le Roi lui accorde con-
tinüellement. Ce puissant Corps
 s'est entêté depuis longtems de
 l'horrible dessein de détruire ce
 qu'il appelle l'Herésie. Enyvré
 de sa propre grandeur, & de sa prof-
 perité temporelle, il ne s'est point
 donné de repos, qu'il n'ait fait en-
 fin revoquer toutes les concessions
 accordées à de fideles sujets, qui
 se sacrifians sans cesse pour le bien
 du Roiaume, & pour le service du
 Roi, ne demandoient que la seule
 liberté de jouir des privileges, que
 la Nature accorde à tous les hom-
 mes, de servir Dieu selon les mou-
 vemens de leur Conscience. Mais
 les

les Ecclesiastiques fiers, & crüels n'ont pu laisser le Roiaume en repos. Ils ont regardé comme des outrages faits à l'Eglise, & à la Religion la liberté de Conscience, que l'on avoit accordée aux Huguenots de France. Que n'ont-ils point dit sur ce sujet dans leurs Harangues, & dans leurs Remontrances? On eût cru à les entendre parler, que ces Huguenots avoient sans cesse les armes à la main pour saccager l'Eglise, & qu'ils mettoient tout à feu, & à sang. Cependant ils n'ont jamais pensé qu'à jouir paisiblement des justes concessions, qu'ils avoient obtenües, comme la recompense de leurs services.

Mais le Clergé n'a point eu de repos, qu'il n'ait fait revoquer toutes ces concessions. Les Ecclesiastiques ont tant crié, qu'enfin ils ont obtenu

obtenu, ce qu'ils fouhaitoient avec
 tant d'ardeur. On leur a sacrifié
 ces pauvres gens, qui ont été du de-
 puis les victimes de la plus étrange
 persécution, dont on ait jamais
 cūi parler. Je n'en ferai pas ici le
 détail, Ceux, qui l'ont souffert,
 ont eu soin d'en instruire le pu-
 blic. D'ailleurs leurs cris doulour
 eux ont été ouïs de tout l'Europe.
 On voit même un grand nombre
 de gens, qui se font sauvez, com-
 me ils ont pu, & qui publient les
 crüelles violences, qu'on leur a fai-
 tes. Ils les publient avec tant de
 naïveté, & d'une manière si pro-
 pre à convaincre l'esprit, qu'on ne
 peut point douter, qu'ils ne disent
 vrai. Voila, Monsieur, ce que
 vous appelez la *protection puissante,*
que le Roi a donnée à l'Eglise.
 Si les Huguenots avoient voulu se
 rendre les Maîtres de vos Eglises,
 s'em-

s'emparer de vos revenus, & vous dépouiller de vos grands biens, le Roi vous auroit protegez en s'opposant à leurs violences pour vous conserver vos droits. Mais il n'a pas été necessaire, qu'il se chargeât de ce soin. Les pauvres gens ont eu assez de peine à se soutenir. Ils n'ont pensé à inquiéter personne. Depuis le fameux Edit de Nantes, que vous avez fait revoquer, le Clergé a toûjours attaqué. Les Huguenots n'ont fait que se défendre du mieux qu'ils ont pu, jusques à ce qu'enfin ils ont été reduits au triste état, où on les voit aujourd'hui. Jugez donc, Monsieur, avec quelle justice on peut appeller *protection* ce que le Roi a fait pour contenter les Ecclesiastiques de son Roiaume. Jene sai, si la Cour y a bien pensé; mais vous avez rendu en cela le plus mauvais ser-

service, qui pouvoit être rendu à l'Etat. Vous n'avez travaillé qu'à le ruiner, qu'à le saccager.

Combien de sujets perdus pour la France, dont d'autres Etats savent fort bien s'accommoder? Combien de familles desolées dans le Roïaume? Combien de maux, de ravages, & de violences? Le Commerce en est si bien interrompu au dedans, & au dehors, qu'on ne fait plus comment le rétablir. Un Auteur de ce temps a remarqué fort judicieusement, que les Ecclesiastiques ruinent tous les Païs, où ils sont les Maîtres. Il en faut juger par ceux, qui dependent des Papes. Tout y est dans la misere, & dans la derniere pauvreté, pendant que les Prêtres y vivent dans l'abondance, & dans le Luxe. Les autres Etats au contraire, sur tout les Republicains, sont riches & bien

bien cultivez. Le commerce y fleurit, & tout le monde y vit commodément. On voit aussi, que ces Pais-là sont peuplez, au lieu que les terres de l'Eglise sont peu habitées, & presque desertes. Le Clergé n'aura point de repos, qu'il n'ait reduit la France à ce triste état. On s'est assez bien pris à cela jusques à present, & dans quelques années on s'en appercevra encore mieux, qu'on ne fait peut-être aujourd'hui. Cependant le Conseil sauroit bien qu'en dire, s'il osoit parler; mais on a grand soin de le tenir dans le silence.

Ne vaudroit-il pas infiniment mieux, que les Ecclesiastiques pénétrez de leurs grands devoirs ne pensassent qu'à les remplir dignement. On ne les verroit pas amollis dans le luxe, & dans l'oïfiveté, comme cela se voit au grand scandale
des

des Chrétiens. Ils s'attacheroient à l'instruction des Peuples, & ne penseroient qu'à les édifier par de bons exemples. La sagesse, la modestie, & la pureté d'une vie irrépréhensible en feroient le véritable caractère. Cela contribueroit plus à la conversion des Heretiques, que ces moiens violens de contraintes, que l'on y emploie depuis plus de quinze ans. Mais c'est à quoi le Clergé ne pense gueres. Il veut jouir à son aise des grands biens, que la folle credulité des Peuples a mis entre ses mains. Il est trop riche pour penser à instruire, & à édifier. Il ne pense qu'à goûter tranquillement les plaisirs des richesses, & de l'abondance. Mais il faut laisser pour quelque tems ces réflexions, qui viendront plus à propos dans un autre lieu.

Vous

l'ont signalé. Cependant on en parle peut-être d'une maniere un peu outrée en France. C'est à qui en donnera de plus magnifiques idées. Le Panegyrique a été poussé si loin à cet égard, que les beaux Esprits en ont épuisé tous les lieux communs. On ne fait plus que dire pour dire quelque chose de nouveau. Peut-on croire, que les Nations voisines ne se raillent pas souvent de tous ces eloges outrez? Cela fait dire cent choses de savantageuses de ce Prince, auxquelles l'on n'auroit jamais pensé, si l'on s'étoit contenté de parler naturellement de sa Personne, & de ses exploits. On a tout gâté pour en avoir trop dit. Et vous contribuez à faire repasser sur tous les endroits foibles du Regne de ce Prince en parlant si déterminément de cette dernière Paix, dont les negociations sont encore toutes

re-

récentes. On ne les a pas encore oubliées.

La seconde faute est d'avoir dit, ce qui se trouve dans cette période. Est-il possible, qu'un des premiers Princes de l'Eglise ait parlé de cette manière? On ne peut dire, que le Roi a donné la Paix à l'Europe qu'en un sens, qui ne lui fait pas beaucoup d'honneur. Il s'étoit emparé de plusieurs Pais, qui étoient fort à sa bienséance, & cela sur des memoires peu fideles, que de faux donneurs d'avis avoient fournis au Conseil. Il a fallu les rendre par la Paix, parce que les Alliez n'ont voulu traiter qu'à cette condition. Voila comment ce Prince a donné la Paix à l'Europe, en restituant ce qu'il avoit usurpé. Il me semble, que c'est l'acheter assez cher, puis qu'il faut avoüer fort clairement, qu'on s'en étoit emparé avec inju-

stice. Les mouvemens & les se couffes, que l'on avoit donné à l'Europe, lors que l'on avoit reüni ces Provinces au Roiaume, n'étoient pas les choses les mieux fondées du monde. On a été obligé de le confesser en les restitüant. Quel honneur donc croit-on trouver dans cette restitution? Il me semble, qu'on n'y en a pas beaucoup ni dans la chose même, ni dans ce qui en a fourni l'occasion. Il ne falloit rien prendre on n'eut pas eu le chagrin d'être forcé à restitüer.

On ne fait, Monsieur, où trouver la *modération*, que vous loüiez dans cet endroit. Est-ce d'avoir rendu ces Pais? Mais, pourquoi les avoit-on usurpez? Est-ce peut-être, de ce que l'on a consenti à cette restitution? Mais un acte juste, équitable, & qui répare un tort, qu'on avoit fait, ne peut pas être appelé

appelé un acte de *modération*. On dira peut être, que les grands avantages de la France pouvoient obliger le Roi à relâcher moins qu'il n'a fait. Mais on ne fait, où trouver ces grands avantages. Il avoit pris des Villes, & gagné des batailles. Cependant il sollicitoit la Paix avec ardeur quatre ans avant qu'elle ait été conclüe. Il en avoit des raisons secretes, qui l'y obligeoient, qu'il n'a pas expliquées, mais que l'on devine aisément. La France étoit épuisée d'hommes, & d'argent. Elle ne pouvoit plus fournir à une guerre, qui lui étoit si onéreuse. Elle étoit bien aise d'en sortir avec quelque avantage apparent. La seule bataille de Landen, ou de Neerwinden le fait voir évidemment. Elle la gagne aux dépens de 18 ou 20 mille hommes, il n'en falloit plus qu'une pareille pour rui-

ner l'Armée. Qu'en fût-il arrivé, si la France l'eût perdue? L'Armée des Alliez étoit fort entiere. Elle eut mené les Troupes Françoises bien loin, si elle l'eût gagnée. Ainsi la France fût bien aise de se delivrer du danger, qu'elle couroit dans cette guerre. Voilà le sujet de la *modération*, dont vous loüiez le Roi.

Mais, Monsieur, pour presser l'affaire de plus près, qui est-ce qui avoit commencé cette guerre? L'Espagne n'en étoit point la cause assurément. Depuis la Paix des Pyrénées elle avoit été la partie souffrante, & n'avoit du tout point pensé à chagriner la France. Tous les autres Alliez avoient été provoquez à cette guerre. La France la leur avoit déclarée, sans qu'ils en eussent donné aucun sujet de leur part; son ambition seule l'avoit poussée à les attaquer, ou par des actes
d'ho-

d'hostilité, ou par sa déclaration de guerre. Il y auroit eu de la *modération* dans sa conduite, si elle se fût contentée de se plaindre des injustices, qu'elle prétendoit qu'on lui avoit faites, si elle en eût demandé la réparation, si elle eût pressé les mediateurs de la Paix de Nimegue de la lui faire obtenir, si elle eut proposé de remettre les affaires à la décision des arbitres, dont on fût convenu entre les parties. Au lieu de suivre ces voies de justice, & d'équité elle a attaqué tout le monde, & a porté le fer, & le feu par tout. Après quoi épuisée, fatiguée, n'en pouvant plus, craignant quelque revers fatal, qui la pouvoit mettre en danger de recevoir la loi de ses ennemis, elle cherche à faire la Paix du mieux qu'elle peut, & on appelle cela donner la Paix à l'Europe, & une Paix avantageuse, qui

n'est pas moins l'effet de la *modération du Roi que de sa puissance.* En verité, Monsieur, il y a de l'illusion dans tout ce discours, & vous donnez lieu aux Ennemis, que la France s'est faits depuis longtems de dire au contraire, que la guerre a été l'ouvrage de son *ambition immodérée*, & la derniere Paix celui de son *impuissance* à faire la guerre plus longtems sans s'accabler.

On ne fait au reste, où trouver les grands avantages, que l'on prétend, que la derniere Paix a apportez à l'Europe. La France n'en a rien senti. Les Peuples y ont toujours été également fatiguez de gens de guerre, & d'impôts. Ils n'ont point gouté de repos, & se sont toujours vu dans le même embarras que pendant la guerre. Les Etats voisins n'ont pas été beaucoup plus tranquilles, la France les
a tou-

a toujours tenu en inquietude par ses intrigues secretes, & par ses nombreuses troupes. C'est là son genie de ne pouvoir vivre en repos, & de troubler celui de ses voisins par tous les moiens possibles, afin de pouvoir pêcher en eau trouble, comme on parle, ses grandes conquêtes en effet sont plutôt l'ouvrage de sa Politique inquiète, & turbulente, que de sa puissance. On voit moins de *modération* dans toutes ses entreprises, que de violence dans l'exécution de ses desseins. Encore cette grande puissance, qu'elle fait paroître avec tant de pompe, lui est fort à charge, & l'incommode étrangement aussi bien qu'elle embarrasse tous ses voisins. Voilà les réflexions, que vôtre discours fait venir d'abord dans l'esprit. On y en pourroit ajouter beaucoup d'autres, qui sont aussi naturelles. Fontelles beaucoup d'honneur à la France?

B 5

Vous

Vous ajoutez, que le Roi ne pensoit plus qu'à procurer à la France la tranquillité salutaire, selon la parole de St. Paul, & que l'on le force de se préparer à la guerre. On vous demanderoit volontiers si on l'oisoit, Monsieur, si vous avez pensé serieusement à ce que vous avez dit dans cette petite période? Apparemment que les voisins de la France, jaloux de sa grandeur redoutable, pour trouver les moiens de l'accabler, ont obligé le feu Roi d'Espagne à donner ses Etats par Testament au Duc d'Anjou, lqu'ils ont adroitement tiré les troupes de France hors du Roiaume pour les mettre en possession du Milanois, & des Pais-bas Espagnols, afin d'avoir un prétexte plausible de déclarer la guerre au Roi, & de le forcer à s'y préparer dans le tems, qu'il ne pensoit qu'à rendre son Roiaume tran-

tranquille, & florissant. En verité il y a quelque chose d'incomprehensible dans ce peu de paroles. On n'auroit pas cru, que vous eussiez jamais pu concevoir le dessein d'unir des idées aussi incompatibles, que celles que l'on y trouve. Ces paroles meritoient bien une révision severe de vôtre part pour les effacer absolument. On fait avec qu'elles fortes instances le Roi avoit fait solliciter le Traité de partage au cas que le Roi d'Espagne vint à mourir. Que ne s'en tenoit-il à ce Traité de partage, puis qu'il l'avoit tant souhaité? On auroit pu lui donner quelque air favorable de *modération*. Pouvant avoir tout par le Testament, il se fut contenté de ce que ce Traité lui accordoit. Mais ce Testament mettoit les choses dans une situation avantageuse à l'ambition démesurée de la France.

On n'a donc plus eu aucun égard, ni aux engagemens où on étoit entré par ce Traité de partage, ni au dessein que l'on avoit formé de travailler au repos des Peuples fatiguez des guerres passées.

On s'est mis au hazard d'entrer dans la plus furieuse guerre, que l'on ait encore eüe pour se prévaloir de ce fameux Testament. De bonne foi, Monsieur, on ne fait où trouver de la *modération*, de l'équité, de la justice dans tout cela. Les ennemis de la France trouvent là une telle occasion de parler de son *ambition*, qui veut tout engloutir, de *sa fierté*, qui ne peut souffrir de concurrent, & de *sa cruauté*, à sacrifier continuellement les pauvres Peuples à ses interêts. Combien de fois depuis trente cinq ans lui voit-on porter la guerre de toutes parts, entrer chez ses voisins le fer,

&

& le feu à la main, bruler, saccager, ruiner tout, n'avoir compassion ni des vivans ni des morts, n'épargner pas même les lieux consacrés au service de Dieu, désoler des Provinces entières pour soutenir ses invasions, pour se garentir des ennemis, qu'elle s'est attirés volontairement sur les bras, pour satisfaire la violente passion, qu'elle a depuis si longtems de rendre sa Monarchie universelle?

On a de la peine, Monsieur, de parler du Roi aussi souvent, qu'on est obligé de le faire. Mais vôtre discours m'y force malgré moi, parce que vous parlez à lui, & que vous lui dites des choses trop fortes. On fait, que *son merite est éclattant*. Mais enfin il est homme, ses vertus ne sont pas infinies. Quand on le louë, il faudroit s'y prendre par les endroits, qui sont

loüables, & qui meritent en effet d'être applaudis. Il ne faudroit pas avancer des choses de fait, qui ne lui sont peut-être pas les plus avantageuses du monde, parce que cela fait réfléchir sur des endroits, que l'on voudroit bien oublier. Tel est l'eloge, que vous lui donnez *de préférer le nom de Père des Peuples au titre flateur, mais dangereux de Conquerant.* Si l'on juge des inclinations de ce grand Prince par les occupations les plus communes, & les plus ordinaires de sa vie pendant le long cours de son Regne, on peut dire au contraire, qu'il a *préferé le titre flateur, & dangereux de Conquerant à celui de Père des Peuples.* Il est né dans la guerre. Il l'a toujours aimée. Il a toujours attaqué ses voisins de toutes parts. Il a porté la guerre par tout. Personne

ne ne l'a attaqué jusques à present. Il a mist toute l'Europe dans la necessité de se défendre. Il n'a donc soutenu la guerre, que parce qu'il a voulu l'avoir, & qu'il l'a declarée à tous ceux, qui lui en ont fourni quelque foible prétexte réel, ou apparent. On voit aussi, qu'il a agrandi les frontieres de son Roiaume, & qu'il n'a fini aucune guerre qu'en augmentant ses Etats. Jene sai, comment nommer tout cela, si on lui veut donner un autre nom que celui de *Conquête*. C'est aussi, ce que les Panegyristes ordinaires du Roiaume appellent ainsi.

On ne peut donc point dire, que ce Prince n'a pas aimé le *titre flatteur, & dangereux de Conquerant*. Il a paru dans tout le cours de son Regne, qu'il affectoit ce titre pompeux. Pour celui de *Pere des Peuples*, on ne peut point dire, qu'il l'ait

Pait aimé. Ses voisins en savent des nouvelles. Les pauvres Peuples, qui sont près de la France n'ont que trop souvent éprouvé la fureur de ses armes. On les a ravagez, pilliez, brulez, reduits à la dernière misere. Les troupes de France ont mis tout à feu & à sang. On a vu les pauvres Peuples chassez de leur País, obligez de mendier leur pain de porte en porte, dénüez de tout, sacrifiez malheureusement à l'interêt de la France, qui les a mis dans ce criuel état pour satisfaire sa vaste ambition. On ne peut donc pas dire, que ce Prince ait de fort grands égards pour les Peuples. Si leurs souverains lui avoient donné quelque legitime sujet de mécontentement, étoit-il d'un prince Chrétien d'immoler ces pauvres gens à son ressentiment? Pourquoi faut-il, que les Peuples paient les
fautes

(41)

fautes des Princes? Il y a longtems,
que ce malheureux usage est établi
dans le monde. Il n'en est pour-
tant pas plus innocent, ni moins cri-
minel. Vous ne pouvez pas avoir
oublié l'histoire de David, duquel
vous parlez dans vôtres harangue.
Vous savez ce qu'il dit à Dieu, lors
qu'il voioit tomber ses sujets sous le
glaive de l'Ange après l'avoir fait
inconsiderément dénombrer par
une vanité, qui n'étoit pas digne de
lui. Il en perit soixante, & dix mille
hommes en trois jours. Ce châti-
ment lui venoit de la main de Dieu
même. Cependant c'étoit le Prin-
ce, qui avoit commis le crime. Il
le reconnoit aussi. Il le confesse de-
vant Dieu, & dans le sentiment de
sa juste douleur il dit des paroles, que
vous devriez représenter au Roi,
afin qu'il y fit une serieuse reflexion.
*Voici c'est moi, qui ai péché. C'est
moi,*

moi, qui ai commis l'iniquité, mais ces brebis qu'ont elles fait? Une semblable remontrance seroit digne de vôtre caractère, & du rang, que vous tenez dans l'Eglise.

Vous remarquez, Monsieur, que le Clergé tient le premier rang en France. Il ne doit point l'avoir pour jouir seulement des honneurs, & des grands biens, que ce rang lui donne. Les serviteurs de Dieu ne doivent pas être des chiens müets. Ils doivent parler avec sincérité, & comme de la part de Dieu devant Dieu. 2 Cor. 2. Dieu ne les a pas revêtus de ce grand caractère pour flater les Princes. Quelques grands qu'ils soient dans le monde ils ne sont pourtant que poudre, & que cendre devant Dieu. Leur couronne, ni leur sceptre ne les garentissent pas des foiblesses humaines. Ils ont besoin d'avis, de corrections,

&

& de censures, parce qu'ils sont hommes. David a été tout ensemble un grand Roi, un grand Saint, un grand Prophete. Cependant l'Ecriture marque ses foiblesses, ses fautes, ses péchez. On l'a vu abattu devant Dieu dans l'état d'une extrême humiliation sentant la grandeur, & le nombre de ses transgressions. Les Prophetes de son tems ne l'ont point épargné dans ces occasions. Ils lui ont parlé vigoureuusement, avec une extrême liberté. On doit traiter les Princes aujourd'hui, comme Dieu a voulu, qu'on les traitât de sa part, avec sincerité, d'une maniere propre à les rendre doux, sages, & soumis à ses ordres. On doit leur dire souvent, comme le Prophete au Pseaume, que la vulgate compte pour le 81. *Vous êtes Dieux. Vous êtes tous enfans du souverain. On vous verra*
pour-

pourtant mourir comme les autres hommes. Vous tomberez comme l'un d'entr'eux. La mort de Monsieur le Duc d'Orleans vous en fournit une belle occasion. Ces paroles sejeroient mieux à une Personne de vôtre caractère, que des termes de flaterie.

Pour ce qui est des Peuples soumis à la domination de ce grand Prince, on ne peut pas dire, qu'il les ait fort épargnez. Vôtre Clergé, Monsieur, a eu grand soin de l'animer à la perte des Huguenots sous le prétexte de détruire l'Herésie. Depuis qu'il l'a porté à revoquer l'Edit de Nantes, combien de barbaries, de cruautés, & de violences n'at-on pas fait souffrir sous son Nom à ces pauvres gens? Les galeres, les prisons, les convents n'en fournissent que trop d'exemples. Le Monde fremit d'hor-

d'horreur, quand on lui en fait le
 recit. Il faut, qu'il n'ait pas les
 sentimens de Père pour eux, puis
 qu'il autorise, ou qu'il souffre tous
 les maux, qu'on leur fait depuis si
 longtems. Ce sont pourtant dou-
 ze, ou quinzecens mille Ames que
 l'on tourmente sans pitié, & sans re-
 lâche depuis un fort grand nombre
 d'années.

Pour ce qui est des sujets Catho-
 liques, je ne sai, si l'on peut dire,
 qu'ils soient traitez en enfans, avec
 douceur, avec quelque ménage-
 ment de Père. Les grandes guer-
 res, que l'on a faites, ont obligé le
 Roi à charger extraordinairement
 ses Peuples. Ils en sont accablez.
 Ils n'en peuvent plus. Cela se com-
 prend aisément. Voici un nouveau
 sujet de redoubler les taxes, & les
 impositions. La guerre, à laquelle
 on se prépare pour soutenir les gran-
 des

des affaires, que l'on a bien voulu avoir, va renouveler les subsides. Il seroit pourtant bien aisé d'épargner le Peuple. Il n'y auroit qu'à remettre l'affaire en arbitrage. Est-il possible, qu'on ne puisse pas se résoudre à chercher des voies d'accommodement? Que ne fait-on de plein saut, ce qu'on est obligé de faire après s'être fatigué par une longue, & crüelle guerre, qui n'a servi pendant longtems qu'à ruiner les Peuples, & qu'à desoler une infinité de Provinces? Le rang que vous tenez dans l'Eglise, vous impose la necessité de parler à bouche ouverte sur ce sujet. Vous vous rendrez infiniment criminel devant Dieu, si vous vous tenez dans le silence. Vous devez crier à plein gosier, élever même votre voix comme un cornet pour prévenir la guerre, c'est à dire le sang, le carnage,

nage, & la desolation malheur à ceux, qui se tiennent en silence comme des chiens müets.

Tout ce que vous ajoutez dans la fuite, est hors d'œuvre, & ne sert à rien. Le Roi épargnera ses sujets. Il épargnera ses voisins. Il épargnera l'Europe, s'il veut bien ne point avoir la guerre. Les droits du Duc d'Anjou ne sont pas si bien établis, que l'Empereur n'ait aucune raison de les contester. Il ne suffit pas de soutenir fierement, & avec hauteur, que les droits du premier sont incontestables, & que les prétentions du second sont sans fondement. Il est juste d'examiner les raisons de part & d'autre pour faire justice sans acception de personnes. S'il est vrai, que le Roi soit porté à conserver les biens de ses sujets aux dépens des siens par la tendresse, qu'il a poueux, il est en son pouvoir

voir de le faire paroître par la preuve la plus éclatante, que l'on en puisse imaginer. C'est de retirer ses troupes des lieux, qu'il a envahis, de consentir à un sequestre, & de remettre cette grande affaire en arbitrage. Le Pape l'en a pressé instamment. Il est le Père commun des Chrétiens. Pourquoi refuser d'écouter sa voix pour prendre le parti de la guerre en portant les choses à l'extrémité, où on les voit aujourd'hui? Il y auroit de la justice, de l'équité, de la tendresse dans une résolution de cette nature; au lieu qu'on réduit tout à être décidé par la force des armes. Sans mentir, Monsieur, cela ne répond gueres à la magnificence des beaux termes de vôtre harangue.

Il est juste, ajoutez-vous, que le Clergé partage avec le Roi les dépenses, qu'il fait pour le défendre.

Trou-

Trouvez bon, Monsieur, que je vous demande ici avec tout le respect, qui vous est du, si l'on vous attaque? Vous demeurez paisibles dans le Roiaume, pendant que toute l'Europe est en mouvement par la maniere, dont le Roi traite la grande affaire de la succession d'Espagne. Personne ne songeoit à s'ébranler, si la France fût demeurée tranquille. Elle a forcé tout le monde par sa conduite presente à se mettre en état de défense. Cependant personne ne vous attaque; personne ne vous trouble, & ne vous inquiete. Vous jouïssiez encore de tous vos droits, de vos biens, de vôtre liberté. Le mal est encore fort éloigné de vous, pendant que les armes de France menacent également tout le monde. On a réveillé des gens qui dormoient. On voit un gros orage, qui se forme de toutes

C

parts.

ur-
en
rer
va-
&
en
n-
un
ser
le
es
oit
ti-
ns
au
de
n-
e-
r-
le
-
e.
-
-



parts : on l'a bien voulu. Que font donc vos voisins ? Ils songent à se défendre, & vous laisseroient en repos, si vous ne les aviez pas forcez à penser à leur propre conservation. Si dans la suite vous en souffrez, à qui aurez vous droit de vous prendre de tous vos malheurs ?

Après ce préambule de votre harangue, vous venez au sujet de votre députation, & d'abord vous faites parade de votre prérogative, *d'être le premier corps du Roiaume par le rang que vous y tenez.* Est-ce là l'humilité des vrais Ministres de Christ ? Cependant, Monsieur, on fait avec quelle jalousie vous vous conservez cette prééminence, que vous aimez tant. Vous faites paroître trop de mondanité dans vos manieres ; on auroit bien de la peine à y trouver cette belle simplicité de l'Évangile, que vous devriez pré-

préferer à toute autre chose. Vous savez bien, que le Seigneur traite cette affectation de primauté, d'orgueil pharasaïque. Est-il possible, que les serviteurs du Seigneur se remplissent de ces vanitez? Si vôtre zele répond à la magnificence de vôtre rang, mettez vous entre le Roi, & les ennemis, qu'il veut bien s'attirer sur les bras. Fléchissez ce Prince, & lui faites tomber les armes des mains. Touchez le de compassion pour les maux, qui menacent l'Europe. Disposez le par vos remontrances à sacrifier quelque chose de ses interêts. Le sang de tant de Chrétiens, qui vont être immolez dans cette querelle, crierà vengeance, & la fera descendre du Ciel sur la terre. On doit trembler dans la juste crainte de la colere divine. Il faut la prévenir. Il en est encore tems. Le Roi épargnera

le sang, & la substance de ses peuples, & de ceux de ses voisins. Voilà une belle, & sainte épargne, que votre devoir vous oblige en conscience de lui apprendre. Ce devroit être-là le témoignage d'un vrai zele, digne de votre caractère, qui vous feroit honneur dans le monde, & qui vous rendroit agréables à Dieu, vous rempliriez les grands devoirs de vôtre Ministère. Pensez y, Monsieur, & portez vos confrères à y bien penser avec vous.

Vous n'y paroissez pas trop disposé dans la fuite, lors que vous travaillez à prouver, que *le Clergé est utile, & l'a été souvent pour le bien de l'Etat.* Vous sentez bien, que les Peuples se plaignent ordinairement du Clergé. Vous tachez de répondre à leurs plaintes, & de vous en justifier. Vous avez raison.

Car

Car il y a longtems, qu'on dit, qu'après vous être enrichis des dépouilles des peuples, vous leur laissez le fardeau tout entier de l'Etat sur les épaules, comme si vous n'en étiez pas le premier, & le plus riche membre. Vous êtes donc en garde contre les plaintes générales, que les peuples font ordinairement des Ecclesiastiques; Mais en même tems vous tachez de faire connoître adroitement au Roi, que l'assemblée n'est pas fort disposée à lui faire un fort grand present. On apprend en effet par les nouvelles publiques, qu'elle ne s'est taxée qu'à quinze cens mille livres pour cette année. Tout cela pourtant est dit d'une maniere, qui merite quelque attention.

Quoi qu'en puissent dire des politiques trop humains, dites-vous, vôtre expression est trop foible, & n'en

exprime pas assez. Vous resserrez
 cette plainte, & vous ne l'attribuez
 qu'à des politiques trop humains.
 elle est générale. Tout le monde
 la fait. Pendant que le pauvre Peuple
 creue sous le fardeau, les Eccle-
 siastiques jouissent d'un gros, &
 abondant revenu. Ils sont tranquil-
 les dans leurs maisons, pendant que
 le commun Peuple est accablé de
 gens de guerre; à peine fait-il où
 placer sa pauvre famille, lorsque sa
 maison est occupée par les soldats.
 Ces logemens le fatiguent au delà
 de ce que l'on peut dire, & lui cou-
 tent des sommes prodigieuses. Par
 dessus tout cela il faut soutenir les
 autres charges de l'Etat, tous les im-
 pôts, les tailles, les subventions,
 les fourrages, les armoiries, les
 lanternes, la capitation, & tout ce
 que la Cour demande continuellement
 par des impositions, qui se
 font

font tous les jours par des Arrêts du Conseil, lesquels s'entassent sans cesse les uns sur les autres. Les Ecclesiastiques sont francs de toutes ces choses, & ne paient aucun de ces subsides. Croiez vous, Monsieur, que le Peuple voie cette inégalité sans s'en plaindre, & qu'ainsi ces plaintes, que l'on entend, ne soient que de quelques politiques trop humains?

Le Clergé à fait voir plus d'une fois, ajoutez-vous, qu'il n'est pas moins utile pour le bien temporel de l'Etat, qu'il est nécessaire pour le maintien de la Religion. Vous avez raison. La chose est à peu près égale; dans la vérité le Clergé contribue autant au bien de l'un, qu'au maintien de l'autre. Messieurs les Prelats sont d'un rang trop élevé pour faire la fonction de Pasteurs. Quelques mandemens qu'ils pu-

C 4 blient

blient de fois à autre dans leurs Dio-
 ceses pour quelques occasions par-
 ticulieres, font tout le soin, qu'ils
 prennent de l'instruction des Peup-
 les. Ils s'en reposent, sur la vi-
 gillance des Curez, & des Moines,
 qui vaquent au détail du service.
 Pour eux que font ils? remplis de
 leurs dignitez ils vivent dans l'opu-
 lence, ne marchent qu'avec de
 grands équippages, & s'occupent
 uniquement des affaires du monde,
 passant leurs jours à la Cour. Ils
 ont bien autre chose à faire qu'à se
 remplir des soins d'un Diocese pour
 s'employer au salut des Ames, qui
 leur sont confiées. Cela leur pa-
 roît incompatible avec le rang
 qu'ils tiennent dans l'Eglise, & dans
 l'Etat. Ils veulent occuper ces pre-
 mieres places, qu'ils croient leur ap-
 partenir; pour le reste ils ne s'en
 mettent pas fort en peine. L'Eglise
 en

en effet dans ses Prelats bien rentez, & pourvus d'un revenu considerable, est une Cour pompeuse, & magnifique plus semblable aux grandeurs de la terre, qu'à la simplicité du seigneur, dont ces Prelats se vantent pourtant d'être les successeurs, & les Ministres.

Pour ce qui est du bas Clergé, il imite ses superieurs, autant qu'il peut. Les Curez prennent de grands noms, & se font appeller Monsieur de Bagnolet, Monsieur d'Autueil, Monsieur de Saint Eustache, Monsieur de Saint Severin, Monsieur de St. Cloudil. Ils disent la Messe, chantent Vêpres, & font un petit Prône le Dimanche. Le reste de leur tems est employé au jeu, à de petits régals, & souvent à de mauvais commerces, qui donnent beaucoup de scandale au monde. Je ne dirai rien des moines. Cha-

cun fait combien leur vie est dissipée, coureuse, & peu conforme à leur profession. On fait d'ailleurs, combien de desordres ils causent dans l'Eglise par plusieurs dérèglemens, qui ne leur font que trop ordinaires, & qui donnent lieu à une infinité d'Histoires, dont la Chronique scandaleuse est remplie. Voil à de quelle utilité ils sont à l'Eglise, & à l'État. Je ne m'étendrai pas davantage là dessus. On croiroit, que je prendrois plaisir à publier leurs vices, leurs negligences, & le peu de soin, qu'ils ont de remplir leurs devoirs. Je ne dirois pourtant rien, qui ne fût de la connoissance de tout le monde, & dont tout le monde ne se plaigne continuellement. Mais je veux bien m'en taire par discretion.

Je dirai seulement, que toute l'utilité du Clergé par raport à la Re-

li-

ligion aboutit uniquement à être fort attachez à la conservation de ce qu'ils appellent leurs droits, leurs franchises, leurs privileges, & leurs immunitiez, fort ardens à empieter sur les droits d'autrui, & à augmenter leurs biens, & leurs revenus tant fixes, que casuels. Pour ce qui est de la Religion en elle même par rapport aux devoirs des Chrétiens envers Dieu & envers le prochain, c'est une affaire, dont ils ne se tourmentent pas beaucoup. On en voit un grand nombre, qui sont fort ignorans, qui ne se peinent pas beaucoup pour s'instruire des mysteres, & des devoirs de la Religion dans le dessein de se rendre capables d'en instruire les autres. Pourvu qu'on aille à la Messe, à Vêpres, à Confesse, & que d'ailleurs on soit exact à paier les droits de l'Eglise, & les petites impositions, qu'ils ont l'ad-

dresse de mettre pour augmenter leur revenu, que l'on croie, & que l'on fasse d'ailleurs tout ce que l'on voudra; on est soumis à l'Eglise; on vit dans sa communion extérieure; cela suffit. On n'en demande pas davantage. S'il falloit travailler à instruire plus avant les Chrétiens, les Ecclesiastiques seroient obligez de se fatiguer à l'étude. Ils n'ont garde de se donner tant de peine. Cela ne serviroit qu'à troubler leur repos en les occupant à un travail pénible, & laborieux. Ils ne s'en accommodent pas.

Pour ce qui est de l'utilité des Ecclesiastiques par rapport à l'Etat, on n'a qu'à lire votre harangue, Monsieur, pour être convaincu, qu'ils n'y contribuent que le moins, qu'ils peuvent, & qu'autant qu'ils y sont forcez. Vous avez été la bouche,
&

& l'interprete de la résolution de l'assemblée. Vous avez expliqué les pensées, & la disposition par rapport aux affaires presentes. D'abord vous avez debuté *par le zele, & l'ardeur du Clergé pour le Roi.* Mais en suite vous vous jettez sur le ton plaintif. *Le Clergé, dites-vous, affligé que ses forces épuisées ne puissent pas répondre à son zele, conserve, s'il est permis de parler ainsi, un devouement inépuisable pour le service du Roi.* Voila des paroles, qui marquent fort clairement, que l'on n'est pas dans la résolution de s'efforcer beaucoup pour les necessitez de l'Etat, & vous ajoutez dans la suite, que *vous ne pouvez pas changer la destination des biens Ecclesiastiques, parce que vous n'en êtes pas les Maîtres.* C'est-à dire en bon François, que vous reculez, autant qu'il vous

est possible, & que vous ne donniez rien que par force. Le peu, que vous donnez cette année, en est la preuve sensible. C'est si peu, que vous n'avez osé le marquer au Roi.

Le Clergé, dites-vous, est affligé, de ce que ses forces épuisées ne peuvent pas répondre à son zèle. On est surpris, Monsieur, d'entendre ces paroles. Les forces du Clergé ne sont épuisées, que parce qu'il a bien voulu les épuiser par son luxe, par la bonne chère, par ses grands équipages, par la somptuosité des maisons, & des meubles, par le grand nombre de domestiques, & par mille autres choses toutes mondaines, & par conséquent opposées à la simplicité, & à la pureté du caractère Ecclesiastique. de quoi s'avise-t-il de se plaindre de l'épuisement de ses forces? Il est volontaire de sa
part.

part. Il ne peut s'en prendre qu'à lui même. Personne ne le pille, & ne le dépouille de ses biens. Il est trop attaché à ses intérêts, pour le souffrir. Qu'elle raison y a-t-il donc de venir dire, *Affligé, que ses forces épuisées &c.*

Mais afin que le monde sache une fois, ce qu'il doit penser de tous ces discours, il est bon de se remettre devant les yeux, qu'elles sont les effroyables richesses du Clergé de France, & avec combien peu de raison il se plaint par vôtre bouche de *l'épuisement de ses forces*. Il faut rappeler ici, que par une supputation, qui en fut faite il y a vingt cinq, ou trente ans, ces revenus montoient tous les ans à trois cens trente millions de livres tournois. Somme prodigieuse, si l'on y fait un peu d'attention. On a bien eu raison de dire autrefois, que la Religion

ligion est la fille de l'Etat, & que la fille a devoré la Mère. Voila en effet une terrible masse de revenus, que l'Eglise tient de la liberalité des Peuples. Il n'est arrivé aucune diminution à l'Eglise. On n'a secularisé aucun de ses biens en France. Tout est encore au même état, qu'il étoit dans le tems de cette suppuration. Les biens Ecclesiastiques sont plutôt augmentez que diminués par l'adresse, que les Prêtres, & les Moines ont à faire donner à l'Eglise. D'où vient donc cet épuisement, dont le Clergé se plaint au Roi par vôtre bouche? On n'y en comprend point d'autre, que celui que la persécution moderne peut y avoir procuré. Il est impossible, que les Huguenots aient été tourmentez, que cela n'ait causé beaucoup de dommage dans le Roiaume. Mais le Clergé l'a bien voulu.

II

Il n'en doit donc pas être affligé. La cause lui en est si glorieuse, & si agréable tout ensemble, qu'il ne doit pass'en plaindre. Il a le plaisir d'avoir extirpé l'Herésie.

Trouvez bon, Monsieur, que je donne ici un avis au Clergé, qui le consolera dans son affliction, & qui lui fournira le moien d'avoir quelque chose de plus *qu'un dévouement inépuisable pour le service du Roi.* Que le Clergé retranche sa depense de la vingtième partie seulement. Il n'en souffrira pas beaucoup. Cette diminution ne sera presque pas sensible. Cependant il aura le moien de contenter la Cour, & ne fera pas obligé de faire de fausses excuses du peu qu'il donne. Mais l'Eglise est accoutumée à recevoir. Elle ne fait ce que c'est que de donner attachée à ses grands biens, par ce qu'ils lui fournissent
agrée-

agréablement le moien de vivre à son aise, elle fait tout ce qu'elle peut pour se les conserver tout entiers. Et vous le faites assez paroître dans la fuite de vôtre discours. Vous offrez *toutes vos forces au Roi*. Mais en même tems vous l'avertissez, qu'il les doit ménager. Et vous les ménagez si bien vous mêmes, afin qu'il voie le fonds de vos intentions, que vous ne paierez que quinze cent mille livres cette année, & quatre millions l'année prochaine, au cas que la guerre s'allume. Qu'est-ce que tout cela, Monsieur, en comparaison de plus de trois cens millions de rente? Mais je n'ai pas droit de plaider ici la cause du Roi. Je ne suis pas païé pour cela. On ne m'en a pas donné la commission.

J'ajouterai pourtant encore un mot sur ce sujet. La chose le merite.
C'est,

C'est, que les sommes, que le Clergé paie au Roi, s'imposent ordinairement sur le bas Clergé. Les grands Prelats pourvus des grands benefices de vingt, trente, quarante, cinquante, cent mille livres de rente, & plus mêmes, s'il y échoit, ne se chargent pas de paier ces taxes. Cela incommoderoit la délicatesse, & l'abondance de leurs tables, la somptuosité de leurs meubles, & la magnificence de leurs équipages. Ils ne pourroient plus vivre en grands Seigneurs, en Evêques de Cour. Il y a donc quelque réalité dans la plainte, que vous faites de l'épuisement des forces du Clergé. Le bas Clergé est épuisé par les taxes, que les Prelats font pour les dons gratuits, pour la capitation, pour les frais des assemblées du Clergé, & pour les gages des Agens Generaux &c. Mais, Monsieur,
que

que les Prelats ne soient pas si bons ménagers de leurs propres revenus, qu'ils ouvrent la bourse, & qu'ils se taxent un peu fortement. Les forces ne se trouveront pas aussi épuisées que vous les faites. Les gros revenus fourniront de grosses sommes, capables de faire de plus grands presens au Roi pour les necessitez de l'Etat.

On ne touchera point, à tout ce que vous dites *de la personne du Roi, de sa Religion, de ses qualitez heroïques, de ses actions politiques, & militaires, de tout ce qu'il merite de louanges, & de gloire.* On ne parlera point non plus du parallele, que vous en faites avec David, & avec Salomon. On ne s'arrêtera, qu'à ce que vous lui dites, que *son zele pour la gloire de Jesus-Christ malgré la timide politique des sages du siècle lui a fait tout entreprendre, &*
tout.

*tout souffrir pour la destruction de
 l'Herésie. Je ne ferai point ici l'A-
 pologie des Huguenots, ni de leur
 créance. Ils ont assez de soin de se ju-
 stifier de toutes les accusations, dont
 on les accable depuis longtems.
 Je m'en remets donc à eux mêmes.
 Mais, Monsieur, ces gens-là sont-
 ils les ennemis de Jesus-Christ, dont
 ils font une profession expresse de
 suivre la parole, la Religion, & les
 commandemens? Qui ne croiroit
 d'abord, que ce sont les ennemis
 jurez du Christianisme, des Maho-
 metans, des Paiens, quelque chose
 de pis encore, si cela se peut? Voila
 comment on les charge ordinaire-
 ment de titres odieux pour les ex-
 poser à la haine, & à l'exécration
 des hommes. Et l'on peut dire en
 effet, que les peintures affreuses,
 que les Ecclesiastiques en font dans
 tous leurs discours, & dans tous
 leurs*

leurs écrits, sont la source de l'animosité, que l'on a contr'eux.

Cependant que sont ces gens-là dans le fonds? On les voit fort attachés à la Religion chrétienne, dont ils défendent vigoureusement les droits contre tous ses ennemis. Ils sont d'ailleurs bons, & fideles sujets de tous les Princes, & de tous les Etats, sous la domination dequels ils vivent. Ils vivent dans la pratique d'une morale sage, & bien réglée: Ils ont leurs exercices publics, & particuliers de dévotion, auxquels ils s'attachent avec beaucoup de regularité. Leurs Ecclesiastiques sont d'une conduite pure, attachés à leurs emplois, travaillans avec beaucoup de vigilance, & de fidelité aux fonctions publiques, & particulieres de leurs charges, vivans au reste avec beaucoup de modestie, sans faste, sans pompe, sans

or

orgueil, dans une grande simplicité. Tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est qu'ils sont ennemis declarez de l'Eglise, que nous appelons Catholique, & qu'ils rejettent plusieurs dogmes, & plusieurs cultes, qu'elle autorise, & qu'ils croient contraires à l'Evangile, & à la Religion Chrétienne. On n'a donc rien à leur reprocher du côté de la foi, sinon qu'ils ne lui donnent pas assez d'étendue. Quoi, Monsieur, sont-ils dignes de tous les mauvais traitemens, qu'on leur fait? Les meritent-ils, parce qu'ils n'ont pas plus de lumieres? Sont-ils cause, que Dieu ne leur en accorde pas davantage? Faut-il les proscrire, & les persécuter à feu, & à sang parce qu'il ne plaît pas à Dieu de les éclairer? Où est donc le zele pour la gloire de Jesus-Christ dans toute la persécution moderne, qu'on leur

leur fait depuis si longtems en France?

Le mal est en tout cela, que cette persécution est l'ouvrage du Clergé, qui n'a cessé, & qui ne cesse encore tous les jours d'animer le Roi, & les Peuples contre ces pauvres gens, lesquels sont plus dignes de compassion, & de pitié que de haine. Que vous ont-ils fait? Où ont-ils manqué au service, & à la fidélité, qu'ils doivent au Roi? De quels complots, de quels soulevemens, de quelles rebellions, de quelle felonnie les peut-on accuser? Ils refusent d'obeir au Roi, dit-on, qui leur ordonne de se faire Catholiques. Mais ils ne le peuvent en conscience, répondent-ils. Les tourmens, qu'on leur fait souffrir pour cela, n'ont encore pu ploier leurs cœurs à cette Religion, que l'on veut, qu'ils embrassent. Ils n'ont
même

même servi qu'à les fortifier dans l'aversion, qu'ils ont pour cette Religion, quel'on leur fait embrasser par force. Ainsi l'on continue de les persécuter avec un acharnement, & une cruauté, qui n'a jamais eu de pareille. Voila l'ouvrage du Clergé, qui comme s'on divin Chef devroit être doux, charitable, & debonnaire, tout au contraire plein de fureur, ne respirant que sang, que carnage, que persécution il vient parler de zele pour la gloire de Jesus Christ, & pendant qu'il pousse un Prince à employer toute son autorité à désoler un pauvre peuple, qui est au desespoir de ne lui pouvoir obéir, par ce que les commandemens, qu'on lui fait de sa part, sont contraires aux mouvemens de leur conscience. Il se vante de l'ardeur de ce zele, & continue ainsi à porter les choses à des excès de barbarie, & de cruauté,

D

dont

tort à leurs négociations, & à la réputation de la France. Est-ce, que vous n'êtes pas touché de toutes ces inhumanitez? Que ne pressez vous donc le Roi de les faire cesser, & de faire punir même rigoureusement ceux, qui en font les Autheurs, puis qu'après tout cela ne sert qu'à rendre la Religion Catholique exécration.

Ne parlez donc plus de ce prétendu zele pour la gloire de Jesus Christ. Rien ne lui est plus opposé que l'Esprit moderne de persécution. Vous ne pouvez en parler de cette maniere au Roi qu'en demeurant dans les principes, dont tout le Clergé est ordinairement prévenu sur ce sujet. Principes faux, & detestables s'il y en eut jamais, qui feront enfin, que la Religion Catholique deviendra l'horreur de toute la terre, & que les Peuples s'armeront pour l'exterminer.

C 2

Vous

Vous taxez en suite de timidité
la Politique des Sages du Siècle, qui
 ont résisté à l'esprit de persécution
 dans le Conseil du Roi, & qui ont
 fait tout ce qu'ils ont pu pour em-
 pêcher, que l'on n'en vint à ces
 horribles barbaries, dont les Hu-
 guenots ont tant à souffrir. Si leur
Politique a été *timide*, elle a été
 sage en cela même, & ils ont eu de
 tres-bonnes raisons d'opiner, com-
 me ils ont fait. La foi publique
 des Traitez, la Parole Royale si
 souvent donnée, mille engagemens
 semblables, dans lesquels on étoit
 entré par des Arrêts du Conseil ex-
 trêmement, solennels, meritoient
 bien, que l'on fût *timide*, & retenu
 à les révoquer. La parole des Rois
 à leurs sujets doit être sacrée. C'est
 le fondement de l'union, qui est
 entr'eux, & par conséquent du
 bonheur de l'Etat. On est surpris,
 Monsieur, que le Clergé traite la
 Po-

Politique des Sages du Conseil de *timide*, puis que c'est au Clergé à instruire les Chrétiens sur la fidelité, avec laquelle on doit observer les paroles solemnellement données, & les sermens que l'on a faits de les accomplir. Est-ce, que vous êtes dans les principes du Concile de Constance, qui a dit autrefois, qu'on ne devoit point garder la foi aux Heretiques? Si cela est, les Heretiques ne sont par consequent obligez à rien envers les Catholiques. Ainsi voilà le monde abandonné à un esprit feroce, brutal, insensé, sans regle, sans foi, sans loi, soumis uniquement au pouvoir du plus fort. On ne sauroit croire, que vous soiez capable de pareils sentimens, vous qui passez pour être un Prelat d'une pieté, & d'une probité distinguée. Vous voiez pourtant, ce que la commission, que le Clergé vous a donnée est capa-

ble de vous faire dire.

Au reste on traite continuellement de *Politique timide* les sages raisons de ceux, qui se sont opposés à la persécution moderne dans la seule ueüe d'empêcher, que le Roiaume ne souffrît une fâcheuse secousse de la revocation de l'Edit de Nantes. C'est même ce que vous avez en ueüe, & ce que vous avez dessein de taxer dans cet endroit de votre harangue. Mais, Monsieur, si les conseils violens d'un Clergé plein d'un faux zele a poussé les choses à l'extrémité dans laquelle nous les voions, l'expérience a fait voir, que ces prétendus *timides Politiques* avoient eu de sages raisons d'opiner, comme ils ont fait. Le grand nombre de sujets, que l'on a perdus, les sommes considérables d'argent, que l'on a transportées hors du Roiaume, les effets prodigieux en marchandises,
en

en bijoux, & en autres choses de pareille nature, qu'on en a enlevé, l'interruption du commerce, les manufactures inconnües aux étrangers, qu'ils alloient chercher autrefois à grands frais dans le Roiaume, & qu'ils trouvent maintenant établies chez eux, une infinité de choses semblables. comme l'extrême diminution du commerce étranger, l'interruption du commerce interieur des sujets par les fatigues, dont on accable sans cesse les Huguenots restez en France: Tout cela joint ensemble doit avoir causé de grands maux à l'Etat, que ces *timides*, mais *sages Politiques* prévoioient, & qu'ils tachoient de prévenir par leurs judicieuses remontrances. Je ne fai pas, Monsieur, comment on s'en trouve dans le Conseil du Roi. Mais je suis persuadé, qu'on doit y avoir senti le dommage irréparable, que cela

doit avoir causé aux revenus, & aux forces du Roiaume, dont les étrangers se sont avantageusement prévalu. Sans mentir ces *timides Politiques* étoient plus affectionnez au bien de l'Etat, & du Roi que ces violens Conseillers, qui ont porté les choses au point, où on les voit aujourd'hui.

Vous dites ensuite, que ce zele pour la gloire de *Jesus Christ* a porté le Roi à tout entreprendre, & à tout souffrir pour la destruction de l'*Heresie*, si ce Prince faisoit de serieuses réflexions sur ces paroles, il auroit sujet de se plaindre amèrement de ceux, dont le zele violent & malentendu la poussa à la persécution moderne. Il a fallu en effet tout entreprendre pour cela, révoquer injustement des Edits solennels, fausser sa parole Royale, publier coup sur coup mille déclarations sanglantes contre de pauvres

vres fujets fideles, depouiller de sa protection des gens, qui ne lui en avoient fourni aucun pretexte pas même apparent, les abandonner impitoyablement à la fureur brutale des soldats, & à la haine de leurs plus implacables ennemis, ordonner mille choses contraires aux droits des gens, aux sentimens de l'humanité naturelle, & aux regles du Christianisme, fouler aux piedstoutes les loix divines, & humaines, porter les choses à des excesses de barbarie, qui feroient de la peine aux peuples les plus feroces, & les plus cruels. Voilà ce que ce prétendu zele a fait entreprendre. Trouvez vous, Monsieur, que tout cela soit fort chrétien, fort conforme aux droits des societez, aux Loix du Christianisme, & aux Privileges essentiels de la nature humaine? Le Roi doit-il être fort-obligé à ceux, qui ont

D 5

pos-

porté les choses à ces terribles excès?

Pour ce qui est , de ce que le Roi en a souffert , on vient de le marquer en rapportant en abrégé les pertes, qu'il a faites par la révocation de l'Edit de Nantes, & par tout ce qui s'en est en suivi. Avoüez que ces maux sont assez réels, & qu'il ne doit pas être fort satisfait de la violente Politique du sage Clergé: ses conseils emportez lui ont causé tous ces dommages réels, & irréparables, dont le Royaume se sentira longtems sans pouvoir peut être s'en rétablir jamais. Ceux, qui venoient de la *timide Politique* de ceux, que vous appelez *les sages du siècle*, étoient plus conformes aux ordres de Dieu, aux loix des sociétés, & au bien de l'Etat. La chose parle, & si l'on fait croire au Roi, qu'il a eu raison de consentir à toutes ces choses, on a d'au-

d'autant plus de tort de le lui persuader, que ce sont des Ecclesiastiques, qui lui parlent dans ces occasions délicates, & qui contre les devoirs essentiels de leurs Charges lui mettent devant les yeux, & dans l'esprit des maximes absolument contraires à la parole de Dieu, dont ils se disent les Ministres, comme ils se disent les Conducteurs de l'Eglise préposez à la direction des consciences. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que Josué successeur de Moïse tint exactement la parole, qu'il avoit donnée aux Gabaönites, & que la posterité de Saül fut grièvement punie en quelques uns de ses descendans, parce que ce Prince avoit faussé la Capitulation faite par Josué avec ce peuple. Ce crime avoit attiré une fâcheuse peste sur le Roiaume d'Israel pour la vengeance de cette perfidie. Cette peste ne s'arrêta que par le suppli-

ce de sept hommes de la famille de Saül, lesquels furent mis en croix par l'ordre même de Dieu pour l'expiation de ce crime.

Je ne fai, Monsieur, si vous avez bien pensé, à ce que vous avez dit quand vous avez parlé au Roi de *la destruction de l'Herésie*. C'est un discours, qui se fait aujourd'hui fort communément en France. Mais je pose en fait qu'il ne se peut rien dire de plus contraire à la vérité. J'avoüe bien, que c'est le grand dessein, qu'on a proposé au Roi, quand on l'a pressé de faire révoquer l'Edit de Nantes, sous le bénéfice duquel les Huguenots vivoient en France. Mais de bonne foi, Monsieur, a-t-on exécuté ce dessein? Le peut-on croire, le peut-on dire avec vérité? Tout ce que l'on peut dire de cette célèbre revocation, c'est, que l'on a fermé les Temples des Huguenots. On les

les a demolis. On a privé ces gens de leurs exercices publics. On les a forcez de renoncer à leur prétendue Hérésie, & à embrasser la Religion Catholique. Mais l'ont-ils fait, & cette prétendue Hérésie est elle détruite? D'où vient donc, que l'on persécute encore aujourd'hui en France, & que l'on continue d'user des voies de contrainte, & de violence autant, qu'on ait jamais fait? On n'entend parler tous les jours que d'exils, d'emprisonnements, d'amandes pecuniaires, & de mille autres choses, qui marquent, que vos prétendus nouveaux réunis ne veulent pas faire le devoir de bons Catholiques. L'Hérésien'est donc pas détruite. Elle subsiste encore toute entiere dans le cœur des Huguenots de France. Voila le bel effet de cette grande, & terrible révolution, dont le Clergé se fait tant d'honneur. Après
quin-

quinze ou seize ans de persécution outrée, dans laquelle on a violé toutes sortes de droits divins, & humains on est encore à recommencer. Il n'y a rien de fait. Pauvre moisson, que l'on recueille de tant de barbaries, & d'inhumanitez!

Je passe encore une fois par dessus toutes les loüanges, que vous donnez au Roi, parce que je ne veux point toucher à ce que vous dites de sa personne. La matiere est trop délicate pour être maniée par un homme comme moi. Je fais le respect, qui est du à la Majesté de la Couronne. Je viens donc à ce que vous lui dites, que *la sagesse selon Salomon, attribue aux Rois le pouvoir de disposer des peuples, & des Roiaumes, qu'il en fait l'épreuve, & que toute l'Europe en voit aujourd'hui avec admiration, ou avec envie un exemple éclattant. Juste recompense, dites-vous au Roi, de votre*

vôtre modération, & de la protection, que vous donnez à des Princes dépouillez de leurs Etats.

On auroit bien des choses à dire sur ces paroles, si l'on avoit dessein de les examiner avec toute l'étendue nécessaire. Mais on en laisse le soin aux Princes interessez. Ils ne manqueront pas de développer tout le mystere de cette révolution qui met la Couronne d'Espagne sur la tête du Duc d'Anjou. On se contentera d'observer ici, que de la maniere que les choses se passent dans cette grande affaire, on ne fait si l'on n'a pas plus de sujet d'accuser l'*ambition* démesurée de la France, d'avoir mis l'Europe dans l'état, où on la voit, que de louer sa *modération*. Et en effet, Monsieur, où est la *modération* d'engloutir tout, de ne vouloir point écouter les plaintes des Princes interessez, de gouverner tout à sa mode par rapport

port à ses interêts, de dépouiller l'Espagne, & ses Peuples de tous leurs Conseils, de tous leurs droits, de tous leurs privileges, & de se rendre maîtresse absolue de toutes les affaires, sans laisser d'autre parti à prendre à ce grand & vaste Roiaume que celui d'une humble soumission, & d'une obeissance entiere, Il se voioit en paix avec tous ses voisins. Personne ne pensoit à le troubler, à l'inquieter, à interrompre son repos. Aujourd'hui la France avec sa grande *modération* met tous les Etats dependans de cette grande Monarchie en danger d'être exposez à la plus furieuse guerre, qu'elle ait jamais eüe à soutenir. Elle est menacée de toutes parts au hazard d'être attaquée en plusieurs lieux à la fois. Que fait-on, si tout ceci ne mettra pas enfin les Peuples au desespoir, & si irritez de se voir exposez à tant de
maux

par cette prétendue *modération* de la France, ils ne secouieront pas le joug étranger pour se conserver leurs droits, & leurs libertez, dont on les dépoüille tous les jours? Et alors combien de secousses, & d'ébranlemens au dedans, & au dehors. Voilà, Monsieur, ce que la *sagesse* & la *modération* présente de la France ont produit à l'Espagne.

Je vis en un lieu dependant de cette Monarchie. Je vois comment les choses y passent. Je dois vous le dire. On n'est point accoutumé à ces manieres. La hauteur, & la severité des ordres, que l'on y reçoit, & que l'on y exécute tous les jours sont quelque chose de fort rude à ces Peuples, qui n'y sont pas accoutumez. On ne peut leur ôter de l'esprit, que tout ce qui se fait, n'est pas tant dans la ueüe de les conserver à l'Espagne, que de les.

les annexer à la France, qu'ils devore depuis longtems en idée. Croiez vous, Monsieur, qu'on les puisse façonner aisément à un gouvernement arbitraire, eux, qui ont accoutumé de se gouverner eux mêmes selon les Loix, les usages, & les coûtumes de leur Pais? Leurs anciens souverains n'ont jamais été absolus. Ils n'ont jamais rien ordonné que du consentement des Etats. Peut-on dépouiller des Peuples de leurs droits naturels, dont ils sont en possession de tems immemorial, sans les mettre au desespoir? Les croit-on insensibles, & stupides. On se trompe, si on le croit. Dieu même ne laisse jamais ces attentats sans châtiment. Tôt ou tard il fait justice aux peuples *Dieu aime la justice, & la droiture*, dit le Prophete au pseau me que la Vulgate compte pour le 32.

On

On ne comprend pas trop bien au reste, ce que vous avez dessein de dire, quand vous assurez, que toute l'Europe voit aujourd'hui avec admiration, ou avec envie, l'Exemple éclatant, de ce que vous appelez la juste recompense de la modération du Roi. Si l'on admire quelque chose dans la révolution arrivée en Espagne, c'est la surprise faite à cette grande Monarchie par le Cardinal Portocarrero gagné par la France. Le tems développera cette affaire, qui est encore extrêmement confuse. Il y a quelque lieu de croire, que le denouement, qui s'en fera ne sera pas tout à fait tel, que vous ajoutez de la protection, que le Roi, accorde à des Princes dépouillez de leurs Etats, on n'en dira rien ici. On ne veut pas donner de l'affliction à l'affligé, ce n'est là qu'une Episode assez inutile, & assez hors d'œuvre dans votre harangue. Vous.

Vous remarquez ensuite, que l'Espagne, cette Nation fiere, & genereuse, incapable de souffrir une domination étrangere, oublie tout d'un coup son ancienne jalousie excitée par le voisinage de la France, par l'émulation, par de longues guerres, qu'elle vient remettre son sort entre les mains de sa Majesté, & lui demander un Prince de son sang. Assurément, Monsieur, vous n'avez pas pris garde d'assez près aux termes de cette periode. Ils découvrent un peu trop le dessein du Roi. C'étoit assez, que l'on fit une infinité de changemens dans cette Monarchie par les ordres du Conseil de France, qui y établissent un gouvernement nouveau tout opposé à l'ancien. Vous ne deviez pas en dire ce que vous en dites, quand vous parlez de *domination étrangere*. Vos paroles sont trop expresses. Elles porteront coup.

coup. Cette Nation pourroit bien se réveiller de son assoupissement, & se souvenir de son ancienne *fier-té genereuse* incapable de souffrir d'autre joug, que celui qu'elle veut s'imposer. Il y a peu que le Duc d'Anjou est monté sur le *throne*. Il n'y est pas encore affermi, Il faut peu de chose pour changer la face des affaires. Il n'est pas de la prudence de chanter le triomphe avant la victoire. L'ébranlement, où est l'Europe dans la conjoncture présente, prépare bien des embarras. Il n'est pas à propos de parler encore d'une manière si assurée d'une chose, qui n'est pas encore tout à fait décidée. Après tout on ne doit pas tant parler des sentimens d'une Nation, qui n'a pas été trop consultée pour la faire consentir au changement, qu'on vient de faire dans son gouvernement. Il est à craindre, que vous ne portiez bien

bien des gens à s'opposer à tout ce que l'on fait pour introduire une *Domination étrangere*, qui ne consulte pas trop les loix, & l'usage de ce grand Roiaume. Il n'y a point de peuples, qui ne soient jaloux de leur gouvernement, & de leurs privileges. Permettez moi de le dire encore une fois, Monsieur, vous en dites trop.

Vous dites ensuite au Roi que *l'on n'auroit jamais pu croire cette revolution, si les prodiges de son Règne n'avoient rendu tout croiable.* Attendons encore un peu, & ne nous précipitons point dans cette occasion. Il est bon de suspendre son jugement, jusques à ce que l'affaire, qui est en mouvement, soit un peu plus meure. Tout est encore dans une confusion, qui fait de la peine aux plus il clairvoians, & qui donne lieu de croire, que vôtre discours à cet égard est
une

une exaggeration de Rhetorique peu digne de la gravité d'un grand Prélat. Vous deviez laisser toutes ces belles figures aux faiseurs de Panegyriques. Ils s'épuisent depuis longtems à trouver de nouveaux tours de loüanges, dont ils puissent regaler le Roi. Vótre rang éminent dans l'Eglise doit vous faire parler sans flaterie, avec beaucoup de simplicité & de verité.

C'est dans le même esprit de loüanges trop poussées, que vous faites comprendre, que *la Nation Espagnole accoutumée à n'admirer qu'elle même voit déjà avec transport, ce qu'elle s'étoit promis d'un Prince choisi dans une Maison née pour gouverner.* Le fait ne répond pas entierement, à ce que vous en dites. Il ya des gens qui ne sont pas trop contens, de tout ce qui se fait, & ce jeune Prince, qu'on vient de mettre sur le Throne,

ne,

ne, fait tous les jours tant de changemens dans le Roiaume par les avis qu'il reçoit de France, qu'à la fin les Peuples ne le regarderont, que comme un vice-Roi, que la France leur donne pour les mettre sous le joug de la Domination despotique. Elle voit tout ce que fait ce jeune Prince. Et elle le voit avec un transport de chagrin, & de mécontentement, qui est d'autant plus à craindre, qu'elle le tient encore au fonds du cœur en attendant le moment favorable de le faire éclatter à son avantage. Elle prendra son tems pour cela. Ce grand silence au milieu de tant de sujets de plaintes pour les grands changemens, que l'on introduit tous les jours dans la Monarchie, ce grand silence n'est pas de trop bon augure.

Souffrez, Monsieur, que je vous parle ici naturellement de cet-

te

te grande affaire. Si l'Espagne paroît soumise & tranquille, c'est parce qu'on lui a fait croire, que le véritable moyen d'éviter la guerre étoit de se jeter entre les bras de la France en appelant un de ses Princes sur le throne. Philippe 3. & Philippe 4. son fils en mariant leurs filles en France avoient eu la précaution de les faire renoncer à la succession de la Monarchie d'Espagne, parce qu'ils vouloient prévenir, ce que l'on voit aujourd'hui, l'union de l'Espagne avec la France pour rendre l'Espagne soumise à la France, & en faire une Province dépendante de sa couronne. Les actes de ces rénonciations avoient été dressés avec de grandes, & de sages précautions. On les avoit revêtus de toutes les formalitez solennelles propres à leur donner la force de loix perpetuelles, & irrévocables entre les deux Roiaumes.

E

Le

Le Roi même a juré deux fois l'observation de celle, qui étoit faite par Marie Therese Infante d'Espagne laquelle il épouloit. Cette rénonciation avoit même ceci de particulier, qu'elle étoit le fondement de la paix entre les deux couronnes, qui étoient en guerre depuis vingt cinq ans.

La France, nonobstant tous ces engagements solempnels, a toujours fait connoître, qu'elle regardoit ces Actes commenus, & de nulle valeur. Elle a déclaré, qu'elle ne vouloit point s'en tenir aux termes de ces rénonciations, & qu'elle ne manqueroit pas d'envahir l'Espagne à la mort de Charles 2. Elle se croioit obligée de soutenir les droits du Dauphin, & de ses enfans à la succession, puis qu'ils étoient nez de Marie Therese, qui n'avoit pu les dépouiller par avance de leurs droits acquis par un titre aussi bien fondé

fondé que celui de la naissance. L'Espagne a donc appréhendé l'invasion, & pour se delivrer de ces terribles menaces, elle a appelé le Duc d'Anjou à cette grande succession. En tout cas ceux, que Charles 2. dernier Prince de la Maison d'Autriche, à choisit & nommez pour les exécuteurs de son Testament, & pour les Regens d'Espagne pendant l'interregne, ont suggeré cet expedient à ce Prince mourant pour laisser ses Etats en repos, & se sont servis du depuis de la même raison pour porter les peuples à consentir à ce changement, qu'on vouloit introduire dans la Monarchie.

Mais, Monsieur, ce remede violent n'est pas fort salutaire à l'Espagne. On la sauve d'une guerre pour la jeter dans une autre, qui selon toutes les apparences va lui être plus funeste que celle, dont la France la menaçoit. Premièrement

la voilà mise entre les mains de sa plus mortelle ennemie, qui depuis deux cens ans, & plus n'a pu laisser ce Roiaume en repos. La voilà exposée par consequent au gouvernement despotique, & arbitraire de la France son ancienne Rivale. Croiez-vous que cela ne donne pas un chagrin mortel à ses peuples? Mais en second lieu tout cela va jetter l'Espagne dans une guerre, d'autant plus fâcheuse, que tous ceux, qui ont soutenu sa Monarchie autrefois contre les invasions de la France, vont entrer en guerre avec elle, & l'exposer à une infinité d'attaques, qu'elle ne pourra soutenir. Pourra-t-elle esperer, que la France soit assez genereuse pour sacrifier ses Troupes, & ses finances pour la défendre dans cette grande querelle? Elle n'est pas en état par le délabrement de ses affaires de se défendre contre tant d'ennemis. La
voilà

voilà donc exposée aux attaques des ennemis, que ce Testament lui attire sur les bras, & au danger de se voir la proie de la France, qui va épuiser tout ce qu'elle a d'adresse pour achever de ruiner ce pauvre Roiaume, par ce qu'elle ne voudra, & qu'elle ne pourra peut être pas soutenir elle même tout le fardeau de cette guerre, dont on est menacé.

De bonne foi ces pauvres Peuples dépendans de cette grande Monarchie ne sont-ils pas bien malheureux? Ils ne peuvent manquer d'être la victime des amis, & des ennemis, mangez au dedans par les uns, & au dehors par les autres, obligés par consequent de porter le poids épouvantable d'une guerre d'autant plus funeste pour eux, que l'on les y engage sans les avoir consultez. On les regarde comme des victimes, que l'on veut sacrifier à l'ambition

de la France. En verité, Monsieur, ils sont bien à plaindre dans la conjoncture presente. J'ai bien peur, qu'ils ouvriront enfin les yeux sur leurs veritables interêts, & que se souvenans des droits, que la Nature leur a donnez sur eux mêmes en qualité d'hommes libres, & maîtres de leur propre destinée, ils remercieront tous ceux, qui prétendent à leur couronne, & se feront eux mêmes un Roi à leur gré, pour se tirer tout d'un coup de ces cruëls embarras, & de tous les dangers, qui les menacent de si près. Je trouve, qu'ils n'auroient pas grand tort, & que c'est à eux en effet à remedier à leurs maux, & à se mettre dans un état de tranquillité, & de sureté. Les peuples sont en droit de travailler à se mettre en repos.

Le tems, & les evenemens, qui se developperont nous apprendront,

dront, ce que ce jeune Prince fera pour soutenir sa couronne contre ceux, qui oseront l'attaquer. On ne revoque en doute ni *son courage*, ni *sa valeur*, ni *sa bonne conduite* assisté qu'il est continuellement des conseils, que le Roi lui donne, dirigé par un Prince, qui regne depuis longtems. La chose est encore nouvelle. A peine est-il monté sur le throne. Il n'a pas encore eu le tems de se reconnoître. Le voilà pourtant en état d'avoir bien des affaires au dedans & au dehors. Nous aurons le loisir de voir comment il se démêlera de toutes les affaires qui se préparent. Il aura grand besoin de courage, de fermeté, de presence d'esprit, & de prudence.

Après tous ces beaux discours faits à la loüange du Roi, & du nouveau Roi d'Espagne, vous revenez, Monsieur, à la matiere de vôtre

hârangue. C'est d'offrir au Roi tout ce qui peut dépendre du Clergé pour soutenir la cause de Dieu, des Rois, & des peuples, si l'ambition, l'envie, & peut être l'Herésie par des pratiques secrètes l'emportent sur les regles de la Justice, & de la Religion. Voilà de belles, & de magnifiques paroles qui donnent de grandes idées des affaires modernes. La cause de Dieu, des Rois, & des Peuples attaquée par l'ambition, l'envie, & peut être l'Herésie, qui par des pratiques secrètes le peuvent emporter sur la justice, & sur la Religion. Le mal est, que ce discours pompeux n'est pas accompagné de toute la verité, qui lui seroit nécessaire.

Appellez-vous ambition, & envie les mouvemens, que la Maison d'Autriche se donne aujourd'hui pour se conserver des droits qu'elle croit legitimes, & bien fondez? Elle

le met ses troupes en campagne pour se faire *une justice*, qu'on lui refuse obstinément; at-elle grand tort de penser à soutenir des prétentions, qu'elle croit justes, & équitables? Est-ce que l'intérêt de la France doit être la règle du droit, & que les choses ne sont legitimes, qu'autant qu'elles s'accroissent avec ses avantages particuliers. Permettez moi de vous dire, Monsieur, que le rang que vous tenez dans l'Eglise doit vous obliger à tenir la balance droite, & à rendre à chacun ce qui lui appartient sans avoir égard à l'apparence des personnes. Le Pontife vous en donne l'exemple. Vous devriez l'imiter, suspendre vôtre jugement, & ne pas accuser *d'ambition*, & *d'envie* une Maison Auguste, & fort Catholique, qui a des prétentions, qu'elle croit bien fondées. Si l'affaire avoit été examinée par des Ju-

ges des interessez, & qu'au préjudice de leur sentence l'Empereur voulût faire valoir des droits qu'on auroit déclarez chimeriques, & imaginaires, vous auriez raison. Mais sur quoi vôtre discours est-il appuié? uniquement sur l'interêt de la France dans toute cette affaire, & sur ce qu'elle a trouvé bon de prononcer dans sa propre cause. Ne peut-on pas lui reprocher *son ambition, & son envie* dans cette occasion? Le sujet en est reel, & sensible, la chose parle. Elle saute aux yeux.

Mais à quoi servent ici *l'Herésie, & la Religion*? Elles n'ont aucune part à toute cette affaire. Si des Etats separez de l'Eglise Catholique y entrent, c'est par des raisons de pure politique. La Religion n'y a point de part. Est-ce qu'à cause, que ce sont de prétendus heretiques, ils doivent se laisser mettre dans

dans les chaînes sans prendre des
 précautions de prudence pour se
 conserver leurs droits, & leurs liber-
 tez? Deformais tout l'univers se-
 ra criminel, parce qu'on ne voudra
 pas se mettre volontairement sous
 le joug de la France. Il y a quelque
 chose de bien extraordinaire dans
 une pareille prétention. Je ne sai
 si jamais elle est tombée dans l'esprit
 de qui que ce soit. Mais enfin ôtez,
 s'il vous plaît, ces mots *d'Herésie,*
& de Religion, qui n'ont point
 droit d'entrer dans cette affaire. O-
 tez en aussi, tout ce que vous ajou-
 tez *de la cause de Dieu, des Rois, &*
des Peuples. On ne consulte guere
 en France ce que Dieu veut dans un
 cas pareil à celui, dont il s'agit au-
 jourd'hui. On ne se met guere en
 peine *des peuples.* On les sacrifie
 continuellement à l'interêt de la
 cour. On ne les ménage en rien,
 & on les accable sans cesse de maux,

& de fatigues pour exécuter les vastes projets du Roi. Après quoy lors qu'on s'est épuisé d'hommes, & d'argent, qu'on n'en peut plus, & qu'on est hors d'état de continuer une guerre, qu'on avoit commencée, on s'en vient avec de grands airs de compassion, & de débonnairété parler de paix, comme si l'on avoit pitié des peuples. Ces retours de pitié viennent un peu tard. On devroit avoir eues raisons sages, & chrétiennes devant les yeux avant que de commencer la guerre. Mais c'est à quoi l'on ne pense point alors. On se laisse emporter par *l'ambition*, par *l'envie*, par des raisons d'interêt.

Il ne s'agit donc point ici *de la Religion*. Les regles même d'une *justice* exacte, & severe ne sont pas trop bien observées. Ainsi, Monsieur, ne vous pressez point à offrir tout ce qui peut dépendre du Clergé

gé. La cause de Dieu, des Rois, & des peuples n'est point engagée dans cette affaire; si la France y interesse toutes ces choses, c'est parce qu'elle le veut par le seul motif de son ambition. Qu'elle soutienne sa cause comme elle pourra, le Clergé ne doit point avoir de part à tous ces mouvemens. S'il y entre, c'est, parce qu'il le veut bien. Rien ne l'y oblige. Toutes les grandes raisons tirées du droit des gens le dissuadent d'y prendre part.

Mais il est n'est pas necessaire de vous exhorter à ne point contribuer de vos biens à soutenir cette querelle. Vous faites assez connoître, que vous n'avez pas un grand penchant à fournir de grands subsides au Roi. *Nous ne pouvons, pas dites-vous, changer la destination des biens Ecclesiastiques. Nous n'en sommes pas les Maîtres, mais les dispensateurs.* Vous ajoutez en suite,

2

E 7

que

que ces biens sacrez sont destinez à l'entretien du culte de Dieu, de ses Ministres, & des pauvres. Malheur au Clergé s'il en fait un autre usage. Vous voilà suffisamment autorisez à refuser le secours, que l'on vous demande. Pourquoi donc l'offrez vous au Roi d'une maniere si vague dans le même tems, que vous lui faites connoître que la conscience ne vous le permet pas? Que voulez-vous, que l'on pense d'un discours de cette nature.

Mais vous revenez ensuite à vos genereuses offres. Nous croions employer nos revenus conformément aux intentions de l'Eglise en les faisant servir à défendre la Religion Catholique, à empêcher les peuples de succomber sous les charges inevitables de l'Etat, & de tomber dans une plus grande pauvreté. Le moien de prévenir ces grands inconveniens seroit d'empêcher la guerre,

& de presser le Roi par de fortes sollicitations, & par de graves remontrances à remettre cette grande affaire en negotiation. Il est encore tems d'y penser. Vous rendriez un grand service à l'Europe, si vous le portiez à entrer dans des voies d'accommodement. Vous empêcheriez l'effusion du sang, les ravages, & les desordres cruels d'une guerre, qui va desoler une infinité de peuples, & de Provinces, & vous vous épargneriez ces sommes, que vous avez dessein de contribuer pour l'exécution des grands desseins du Roi. Vous vous tireriez de l'embaras, où les demandes de la cour vous mettent, tentez d'un côté de lui fournir des subsides, & retenus de l'autre par la crainte de disposer de vos revenus contre la destination, qui en est faite par leur fondation. Je ne sais pourtant, surquoi fondé vous crai-

craignez tant de concourir aux necessitez de l'Etat pour en supporter vôtre part. Est-ce que les grands biens que l'Etat vous a donnez ne vous obligent point à l'aider dans le besoin, qu'il en peut avoir? N'avez vous de grands biens que pour vivre dans le luxe, & dans l'opulence, pendant que le pauvre peuple est accablé, & que l'Etat demande du secours? Ne seroit-il pas beaucoup plus édifiant de vous voir retrancher tous les vains ornemens de grandeur, dont vous êtes environnez pour vous reduire à une modeste simplicité convenable à l'humble condition de Ministres de Jesus Christ? La *conscience* vous oblige t-elle à vous conserver de gros revenus pour soutenir le faste, & la pompe d'un Clergé magnifique, pendant que l'Etat a besoin de secours? Ne vous y trompez pas. Vôtre épargne vous

cau-

causera du dommage. Si vous refusez de secourir l'État dans son besoin, vous augmenterez par là le nombre des pauvres, qui tomberont sur vos bras. Alors selon vôtre aveu vous serez obligez en conscience d'employer le tiers de vos revenus à leur subvenir pour les empêcher de mourir de faim. Il vous en coûtera donc infiniment davantage, du moins si vous observez soigneusement & fidelement l'intention de ceux, qui vous ont donné de si grands biens.

Mais ne parlez plus de la défense de la Religion Catholique, qui n'a point d'interêt dans toute cette affaire. C'est semoquer du monde, que de le dire. Envisagez cette grande révolution comme il faut pour en avoir une juste idée. C'est l'affaire de la Famille Royale de Bourbon. Le Roiaume de France n'y a point d'interêt direct

rect. Que revient-il aux sujets de l'union de la France, & de l'Espagne sinon de la peine, de la fatigue, & de la dépense? On le voit aujourd'hui par les horribles embarras, que cette affaire cause à toute l'Europe, dont la France a sa bonne part, au hazard même de se voir accablée, si la fortune ne lui est extraordinairement favorable. En verité, Monsieur, cela fait dresser les cheveux d'horreur, quand on s'enfonce un peu dans l'avenir, & que l'on envisage les malheurs, qui peuvent arriver, & qui tout au moins sont inevitables aux pauvres pais, qui seront le theatre de la guerre. Est-il possible, qu'on ménage si peu le sang, le travail, & la substance des peuples, & qu'on les sacrifie ainsi sans cesse à l'ambition, & aux autres passions des Princes de même qu'à leurs interêts particuliers? Que les Rois aient

si

si bonne opinion de leur grandeur, qu'il leur plaira, Ils ne sont pourtant qu'hommes, distinguez par leurs couronnes, il est vrai, mais obligez de travailler au bien des peuples, & non point à leur destruction. S'ils se représentent, qu'ils doivent rendre compte à Dieu de leur administration, ils doivent trembler quand ils pensent à l'abus, qu'ils font sans cesse de l'autorité, que les peuples leur ont confiée. Ce n'est point ici un jeu. Les Rois ne regnent, que parce que Dieu les a mis sur le throne. Il les vendange en sa colere, quand ils font un mauvais usage de leur puissance.

Pour ce qui est de l'emploi de vos revenus ecclesiastiques, il seroit à souhaiter, Monsieur, que le Clergé y fît de serieuses réflexions. On ne seroit pas scandalisé, comme on l'est sans cesse, de le voir vivre dans le luxe, & dans la mollesse. Les

ri-

richesses ont été fatales à l'Eglise. ses Ministres étoient jaloux, de leurs devoirs, quand ils étoient dans la mediocrité, qu'ils avoient le necessaire, & qu'ils ne connoissoient ni l'abondance, ni le superflu. Mais depuis qu'elles s'est ueüe chargée des liberalitez excessives des peuples, & que les grands biens lui ont donné le moyen de satisfaire les passions & les convoitises de la chair, elle n'a pensé, qu'à jouir de sa fortune presente, laissant ses grands devoirs en arriere, par ce qu'ils troubloient ses plaisirs. L'intention de ceux, qui ont donné ces grands biens au Clergé, étoit qu'ils en fissent l'usage, que vous marquez. Mais quand il les a ueüs entre ses mains, il n'a pensé qu'à en jouir commodément sans se mettre en peine de satisfaire à cette intention des fondateurs. C'est dans cette ueüe, qu'il a trouvé le secret d'é-

d'établir un culte extérieur aisé, qui n'engage point les Ministres de l'Eglise à un travail d'esprit incommode, & fatigant. On dit la Messe. On chante vêpres, & matines. Il y a de la pompe, & de la magnificence dans ce culte extérieur de l'Eglise. Tout y est charmant pour les yeux, & pour les oreilles, sur tout dans les grandes Eglises. Mais on ne se met pas fort en peine de l'instruction des Peuples. On n'a qu'à lire & à chanter. Quelques sermons de fois à autre, mais rarement. Encore se font-ils par des predicateurs d'emprunt. Les Evêques, les curez, les pasteurs ordinaires ne s'en tourmentent pas beaucoup. Il faudroit faire trop de dépense d'esprit pour cela. Ils sont meilleurs ménagers de leur tems, de leurs plaisirs, & de leur santé.

Il paroît donc, que les Ecclesiasti-

solution détablir de bons, & de fideles Oeconomes des revenus de l'Eglise pour les employer fidelement selon l'intention des Fondateurs, aux usages auxquels ils sont destinez. On en a souvent parlé. Mais on n'a pas le courage d'en venir à l'exécution, par ce que l'on craint ce corps redoutable. Cependant le pauvre peuple pâtit de tous ces desordres. Il demeure accablé sous la pesanteur de son fardeau, & les Ecclesiastiques jouissent tranquillement, & à leur aise de ces gros revenus, qu'ils tirent de leurs benefices. Ils vivent dans la mollesse, dans le luxe, dans les délices.

Voilà, Monsieur, le soin, qu'ils prennent de satisfaire à l'intention de ceux, qui leur ont mis ces prodigieuses richesses entre les mains. Il y a donc quelque chose de fort plaisant dans cette exclamation pathé-

ftiques ont grand foin de profiter de leurs grands biens. Cela est fi vrai, qu'ils font tous fervir, autant qu'ils peuvent, à leur usage particulier. Les Eglifes à la verité font entretenües. Cependant les chofes fe font souvent affez mal de leur part, & ils ne manquent pas de fe faire aider par les laïques pour cela, employant leur adrefle ordinaire, pour les porter à faire des liberalitez à l'Eglife fous le prétexte plaufible de la pieté. Les Eglifes paroiffiales font à la charge de la paroiffe même. On le voit par les troncs drefsez pour demander aux particuliers de quoi entretenir la fabrique. Pour ce qui eft des pauvres, le Clergé les abandonne au public, & trouve bien mieux fon compte à s'appliquer fes grands revenus tous entiers pour en vivre plus graffement. Le Clergé devroit craindre, qu'on ne prêt enfin la ré-
fo-

thétique, *malheur à nous si nous en faisons un autre usage.* Car en effet les Ecclesiastiques peuvent-ils dire en conscience, qu'ils se servent de leurs biens selon le dessein de ceux, qui leur en ont fait la donation? Ils devroient être touchés d'une sainte honte, & en avoir une salutaire componction de cœur, de vivre dans l'abondance, pendant qu'un nombre effroyable de malheureux court les rües pour trouver quelque foible soulagement dans la charité presque impuissante des peuples épuisez. Le Clergé vit dans les délices, pendant que ces pauvres affamez crient sans pouvoir presque être consolés. Les Ecclesiastiques durs, & insensibles aux calamitez des peuples les laissent dans leur extrême pauvreté sans prendre compassion de leurs maux; sont-ils Ministres de Jesus Christ, pendant qu'ils

qu'ils font paroître si peu de charité, si peu de disposition à satisfaire aux devoirs, qui leur sont imposez, & par la profession qu'ils font d'être Chrétiens, & par les obligations essentielles de leur Caractere?

Les Ecclesiastiques y devroient bien penser pour se décharger d'un fardeau, qu'ils mettent sur leurs épaules faute de penser, comme ils devroient, à remplir dignement les fonctions de leur Ministère. Ce fardeau les accablera quelque jour, lors qu'ils auront à comparoître devant le Souverain Juge du Monde. Ils laissent les pauvres sans consolation, & sans secours. Ces pauvres sont pourtant les membres de Jesus Christ, que cet adorable Sauveur ordonne que l'on nourrisse, que le Clergé est plus obligé que les autres de nourrir, puis que le tiers de ses revenus est expressément destiné à cela.

Ce que vous dites en suite au Roi, que c'est à lui à juger des tems, & des besoins, paroît absolument superflu. C'est un grand compliment, qui n'aboutit à rien. Vous avez si bien fait comprendre par tout ce que vous avez dit de l'épuisement du Clergé, de l'usage des biens Ecclesiastiques, que vous ne pouvez point changer, du malheur, que vous attireriez sur vous, si vous ne les employiez conformément aux intentions de l'Eglise, qu'on ne peut point douter que vous ne cherchiez tous les moiens imaginables de refuser, ce que l'on demande au

F

Clerg

Clergé. Est-il possible, qu'il soit si dur, & si peu touché des miseres publiques au milieu de l'abondance, dont il jouit par le moien de plus de trois cens millions de revenu? sans mentir la chose est tout à fait surprenante. On ne la croiroit point, si on ne la voyoit, tant elle paroît incomprehensible.

Pour faire passer plus favorablement le refus indirect, que vous faites, & le don forcé, que vous accordez, si écharnement au Roi, vous le loüez de cet Autel magnifique, lequel il fait bâtir dans vôtre Cathédrale. La chose est un peu hors d'œuvre, & tirée par les cheveux, comme on dit. Mais vous aviez dessein de flater le Roi par toutes les choses propres à satisfaire sa gloire, & l'envie qu'il a d'immortaliser son Nom. Je vous prie pourtant de réfléchir sur toute vôtre harangue. Vous la trouverez pleine d'illusions, & de paralogismes par tout. Tout vôtre discours n'a que de fausses couleurs plus propres à séduire, qu'à éclairer. Cependant l'Eglise doit penser à tout autre chose. Elle est obligée à dire la verité. Malheur à elle, si elle se sert de deguisement, & d'artifice pour tromper.

Vous ajoutez enfin, que vous êtes convaincu. *que le Roi ne se prépare à la guerre que dans un esprit de paix.* Que veulent dire ces paroles? Elles sont bien étonnées, de le voir unies dans vôtre harangue,
 Dans

Dans la verité c'est un pur galimathias, se préparer à la guerre dans un esprit de paix. Que l'on tente auparavant tous les moiens imaginables de paix. Que l'on consente à mettre cette grande affaire en arbitrage; Que l'on confie les pais où les Troupes de France sont répandües aujourd'hui, à quelque Potentat, qui les tienne en sequestre en attendant la décision de l'affaire, à condition de les mettre entre les mains de celui des prétendans, à qui ils seront adjugez. Que l'on convienne de Mediateurs arbitres entre les Parties; & qu'on leur donne le pouvoir de juger de ce grand different. Est-il impossible de trouver un moien favorable d'accommodement pour prévenir l'effusion de sang, la désolation des pais, & la ruine des Peuples? si après avoir tenté tous ces moiens de paix, on est forcé d'en venir à la guerre par l'opinatreté de ceux, qui refuseront de s'en remettre à la décision des Mediateurs, alors il sera vrai de dire, qu'on se préparera à la guerre par un esprit de paix. Mais ce discours sera trompeur & abusif quand on aura commencé par l'exécution, & quand on voudra s'appliquer tout comme on fait, sans vouloir prêter l'oreille à aucune proposition d'arbitrage & d'accommodement. Il sera vrai de dire au contraire, que ce sera se préparer à une guerre, que l'on veut avoir absolument, en rejetant tous les moiens de paix, que l'on pou-

voit tenter, & que l'on n'eût pas tenté en vain, si l'on n'eût pas été conduit par un esprit de guerre, & de conquête.

Je ne dirai qu'un mot sur la conclusion de votre harangue. C'est qu'il eût été infiniment plus convenable à l'honneur de votre caractère d'emploier toute votre éloquence à disposer le Roi à agir dans toute cette affaire par un *veritable esprit de Paix*. Il a des Ministres envoyés en plusieurs cours, qui semblent travailler à chercher des expédients propres à prévenir l'orage, & à conserver la tranquillité de l'Europe; mais leurs négociations sont lentes, & ne paroissent pas fort propres à procurer ce grand bien au public. Ils chicanent. Ils tergiversent. Ils se servent de toutes les subtilitez imaginables pour endormir les voisins, & pour donner lieu à la France de retenir tout ce qu'elle a entre les mains. Ce n'est point ainsi, que l'on doit s'y prendre, si l'on a dessein en effet de conserver la Paix à l'Europe. Il faut y contribuer de bonne foi, se détacher un peu de ses intérêts, préférer le bien public au bien particulier, consulter les Peuples, dont on veut disposer si despotiquement, contenter les voisins, leur ôter les justes sujets qu'il ont de s'alarmer de toutes les démarches de la France, & prendre de concert avec eux sans fraude, & sans artifice toutes les mesures propres à procurer ce grand bonheur.

Le

Le Roi trouvera plus de gloire dans une pareille condaite, que dans les voies violentes de la guerre. Il y a assez longtems; que l'Europe gemit sous le poids de ses entreprises. Elles lui ont acquis de la gloire, parce que l'on s'est efforcé dans le Roiaume à louer a l'envi toutes ses actions. L'Age avancé où il est, doit lui faire aimer le repos. Qu'il jouisse de ce qui lui reste de vie; au milieu des lauriers, dont sa tête est couverte. Qu'il laisse le monde en repos. L'Exemple domestique de la mort précipitée de Monsieur doit lui faire connoître combien cette vie est peu assurée, & que la mort vient souvent faucher nos jours, lors que nous y pensons le moins. Les affaires roulent beaucoup sur sa personne. Le Roiaume se verroit dans une terrible confusion, si ce Prince venoit à lui être brusquement enlevé. La prudence veut que l'on prévienne ce malheur en prenant des résolutions sages, douces, & moderées.

C'est à vous, Monsieur, & à tous vos confrères, élevez à un rang eminent, & distingué dans l'Etat, & dans l'Eglise à porter le Roi à des pensées dignes de ses titres de Roi Tres-Chrétien, & de fils Aimé de l'Eglise. C'est par là qu'il pourra obtenir cette couronne celeste, que vous lui faites esperer, & dont toutes celles de la terre ne sont qu'une ombre fort imparfaite. Lors que les Rois comparoîtront devant Dieu pour y être jugez com-

me les autres hommes, ils seront dépouillez de la grandeur, & de la pompe mondaine, dont ils sont environnez dans cette vie. S'il leur en reste quelque chose, elle ne servira qu'à rendre leur compte plus difficile, & plus embarrassant. Cependant Dieu est un feu consumant pour eux, aussi bien que pour les autres hommes. Ils doivent donc être effraiez de ce compte, qu'ils seront obligez de lui rendre dans le terrible jour auquel ils auront à être jugez. Ils auront alors à répondre devant un tribunal, qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes, & qui doit rendre à tous les hommes sans distinction, selon qu'ils auront fait ou bien ou mal.

Voilà, Monsieur, quelques unes des observations, que l'on peut faire sur vôtre harangue. On y en pourroit joindre un grand nombre d'autres; mais on ne s'est pas proposé d'épuiser la matiere. Ne trouvez pas mauvais, que j'aie entrepris de critiquer cette petite piece. Je me suis servi de la liberté, que la Nature donne à tous les hommes de raisonner, de penser, & de juger. N'attribuez point à faute de respect pour vôtre personne, & pour vos dignitez ce que j'ai pris la hardiesse de vous écrire. Je sai ce qui vous est deu, & je serois au desespoir d'avoir manqué de respect, & de considération à vôtre égard. Mais je n'ai pas cru, que je fusse obligé d'avoir les mêmes ménagemens
pour

pour les choses, que vous avez trouvé à propos de dire. Quoi qu'il en soit je des avoüe tout ce que je pourrois avoir dit contre le respect, qui vous est deu. Cela me sera échapé contre mon dessein. Je le revoque donc, & je declare, que j'ai eu seulement en vüe de parler des choses sans passion, avec toute la modération, que l'on pouvoit souhaiter dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Pour vous satisfaire nous vous donnons la dite harangue en son entier ici bas.

Le Clergé assemblé par vos Ordres, vient renouveler les hommages à VOTRE MAJESTE' avec la soumission & la reconnoissance que nous inspirent son Trône Auguste, son merite éclatant, & la protection puissante dont elle nous honore. Nous venons dans cette occasion, avec autant d'ardeur & de zele, que vous avez eu de peine à nous faire venir.

Après avoir donné à l'Europe une Paix si avantageuse, qui n'est pas moins l'effet de vôtre modération que de vôtre puissance, V. M. ne pensoit plus qu'à nous procurer la tranquillité salutaire, qu'on attend des bons Rois, selon la parole de St. Paul, & l'on vous force de vous préparer à la guerre.

Nous savons, SIREZ, que le Titre de Pere des Peuples est plus cher à V. M. comme à tout Prince veritablement grand & Chrétien, que le nom flatteur, mais dangereux de Conquerant. Nous sommes encore persuadez, que si vous pouviez seul fournir aux fraix de la Guerre, en

retranchant à vôtre Personne ce qui est dû d'ailleurs à vôtre Dignité, nous jûirions tout en repos de nos biens; que vous les conserveriez aux dépens des vôtres par la tendresse que vous avez pour vos Sujets, & par la justice & la force de vos Armes. Mais il est juste que nous partagions avec V. M. les dépenses qu'elle fait pour nous défendre

L'amour de vos Peuples, l'expérience du passé vous répondent de la disposition de tous les Corps de vôtre Roiaume. Le Clergé qui a l'honneur d'en être le premier par le rang que la Religion lui donne. en sera toujours, comme il l'a été jusques ici, le premier par son zele.

Quoi qu'en puissent dire des politiques trop humains, le Clergé à fait voir plus d'une fois, qu'il n'est pas moins utile pour le bien temporel de l'Etat, qu'il est nécessaire pour le maintien de la Religion. Affligé que ses forces épuisées ne puissent répondre à son zele, il conserve, s'il est permis de parler ainsi un devouement inépuisable pour vôtre service. Telles que sont ses forces, nous les offrons à V. M. persuadez qu'elle nous ménagera plus que nôtre attachement ne nous permettroit de nous ménager nous mêmes. Que pourrions-nous refuser à un Maître, qui donne tant à l'Eglise?

C'est vôtre Religion Sire, il faut le déclarer, qui parmi tant de qualitez heroïques, excite le plus nôtre veneration & nôtre gratitude. Nous connoissons & nous admirons comme les autres, les merveilles de vôtre regne: Mais V. M. ne veut recevoir de nous que des louanges, qui soient dignes de nôtre ministre, & d'un Roi Très-Christien. Vos actions politiques & militaires ont épu-

épuisé les éloges , & fatigué vôtre modestie. Vôtre piété vous fait anéantir devant Dieu , comme David, tout ce qui a paru en vous de plus éclatant devant les hommes. Tant vous avez compris que la véritable gloire est deüë à Dieu seul.

C'est lui que nous glorifions quand nous célébrons les graces que vous en avez receües. Cette foi non feinte, que recommande St. Paul, qui vous attache si fortement à la Religion : Ce zele pour la gloire JESUS-CHRIST, qui malgré la timide politique des sages du Siecle, vous a fait tout entreprendre & tout souffrir pour la destruction de l'Héresie : Cet amour pour l'Eglise qui vous fait appuyer par tout la pureté de ses dogmes, de sa morale, de sa discipline, & maintenir ses droits Sacrez, même contre ceux de vos Officiers, qui voudroient diminuer son autorité pour augmenter la leur sous prétexte de défendre la vôtre : Cette soumission aux ordres de la Providence qui vous rend si égal dans tous les événemens, qui vous fait recevoir de sa main les maux, comme les biens, l'affliction comme la joye : Ce sont-là, Sire, les qualitez qui vous rendent véritablement grand & louable, parce qu'elles viennent de Dieu, & se rapportent à Dieu. La valeur, les richesses, les conquêtes peuvent rendre pour quelques momens un Roi celebre sur la terre; mais si la Religion n'en régle l'usage, l'éclat & le bruit se dissipent bientôt, il n'en reste plus qu'un nom sterile, & une triste désolation.

Ce Roi si fameux par ses richesses & ses prosperitez, n'esperoit que par la sagesse acquerir l'immortalité, & rendre sa memoire éternelle. Par elle, disoit-il, * je ferai illustre parmi les

Na-

Nations, la terreur des Rois les plus redoutables, les délices de mon peuple pendant la paix, son espérance & la force pendant la guerre. Ce même Roi qui a parlé si dignement de l'utilité de la sagesse, lui attribué encore le pouvoir de disposer des peuples & des Roiaumes, vous l'éprouvez, Sire, toute l'Europe en voit aujourd'hui avec admiration ou avec envie un exemple éclatant; Juste récompense de votre modération, & de la protection que vous donnez aux Princes dépouillez de leurs Etats.

L'Espagne cette nation fiere & genereuse, incapable de souffrir une domination Etrangere, oublie tout d'un coup son ancienne jalousie excitée par le voisinage de la France, par l'émulation, par de longues guerres vient remettre son sort entre les mains de V M & lui demande un Roi de son Sang. Qui l'auroit crû, Sire, si les prodiges de votre Regne n'avoient rendu tout croyable.

Elle voit déjà avec transport, cette Nation accoutumée à n'admirer qu'elle même, ce qu'elle s'étoit promis d'un Prince choisi dans une Maison toute ne pour gouverner, instruit dans l'Art de regner par un si grand Maître, d'un Prince sorti de la Race de St. Louis, pour reporter dans la Castille toutes les vertus Chrétiennes & Royales, que la Reine Blanche apporta en France. A qui ne résistera point un Roi que Dieu vient de donner aux Peuples de cette illustre & vaste Monarchie, selon leur cœur & selon le sien?

Mais si l'ambition, l'envie, & peut être l'Hérésie par des pratiques secretes, l'emportent sur les regles de la Justice, & de la Religion, Nous vous offrons, Sire, tout ce qui peut dépendre

dre de nous, pour soutenir la cause de Dieu, des Rois & des peuples.

Nous ne pouvons changer la destination des biens Ecclesiastiques: Nous n'en sommes pas les maîtres mais les dispensateurs. Vous savez comme nous, Sire, que ces biens sacrez sont destinez à l'entretien du culte de Dieu, de ses Ministres & des pauvres. Malheur à nous, si nous en faisons un autre usage. Mais nous croyons employer nos revenus conformément aux intentions de l'Eglise, en les faisant servir à défendre la Religion Catholique, à empêcher les peuples de succomber sous les charges inevitables de l'Etat, & de tomber dans une plus grande pauvreté

Nous sçavons jusques où les Saints Evêques ont poussé leur compassion pour les Pauvres. Ils ont dépouillé leurs Eglises, & vendu ce qu'elles avoient de plus précieux, quand il a été nécessaire pour les soulager. Mais ils nous apprennent aussi, que ce qu'ils ont fait comme un Acte de charité parfaite dans les grands besoins, est dans les autres tems un larcin, un sacrilege.

C'est à vous, Sire, à juger des tems & des besoins, & à nous à nous soumettre; vôtre pieté nous le fait taire sans scrupule. Nous voyons que loin de dépouiller les Eglises, V. M. les orne avec magnificence, l'Eglise de Paris en sera un monument perpetuel à la Posterité. Nous sommes convaincus que vous ne vous préparez à la guerre que dans un esprit de paix, comme nous sommes les Anges, & les Ministres de la paix, selon les paroles de l'Ecriture, nous la souhaitons, nous y devons contribuer de toutes nos forces.

Puissez-vous, Sire, avec la protection du
Dieu

(132)

Dieu des Armées, procurer encore bien-tôt à l'Europe cette paix qui fait fleurir les Etats & l'Eglise. Puissiez vous en conservant plusieurs couronnes au Roi vôtre petit Fils, en mériter une dont toutes celles de la Terre ensemble ne font que l'ombre. Fasse le Ciel que jusques à la vieillesse la plus reculée & la plus heureuse, au milieu d'une famille Auguste plus touchée de vos vertus que de vôtre puissance, vous jouissiez de la justice, de l'abondance & de tous les autres fruits de la paix que vous nous aurez renduë.

Je vous supplie au reste de croire que je suis sincèrement, & avec tout le respect possible.

MONSIEUR,

Votre &c.

A Bruxelles le 1. de Juillet,

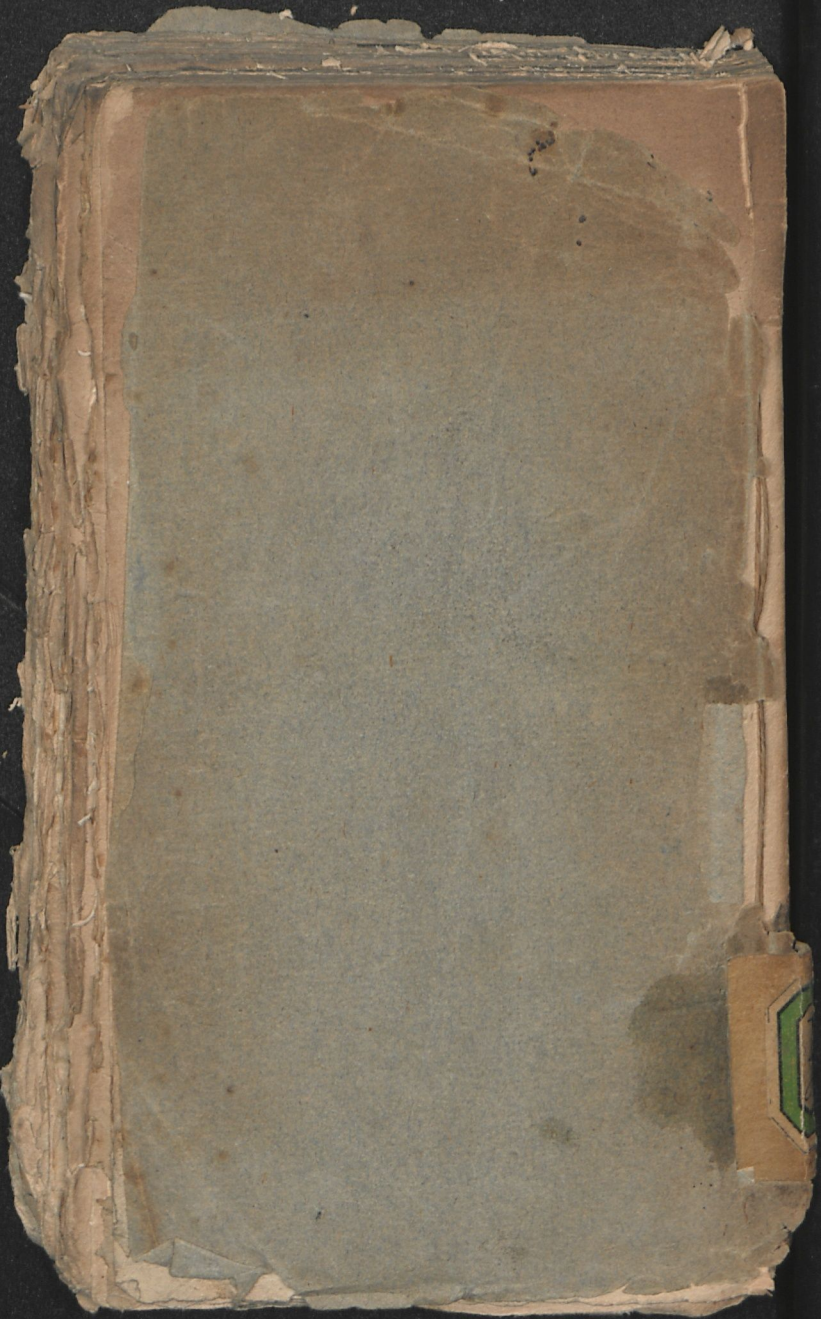
1701.

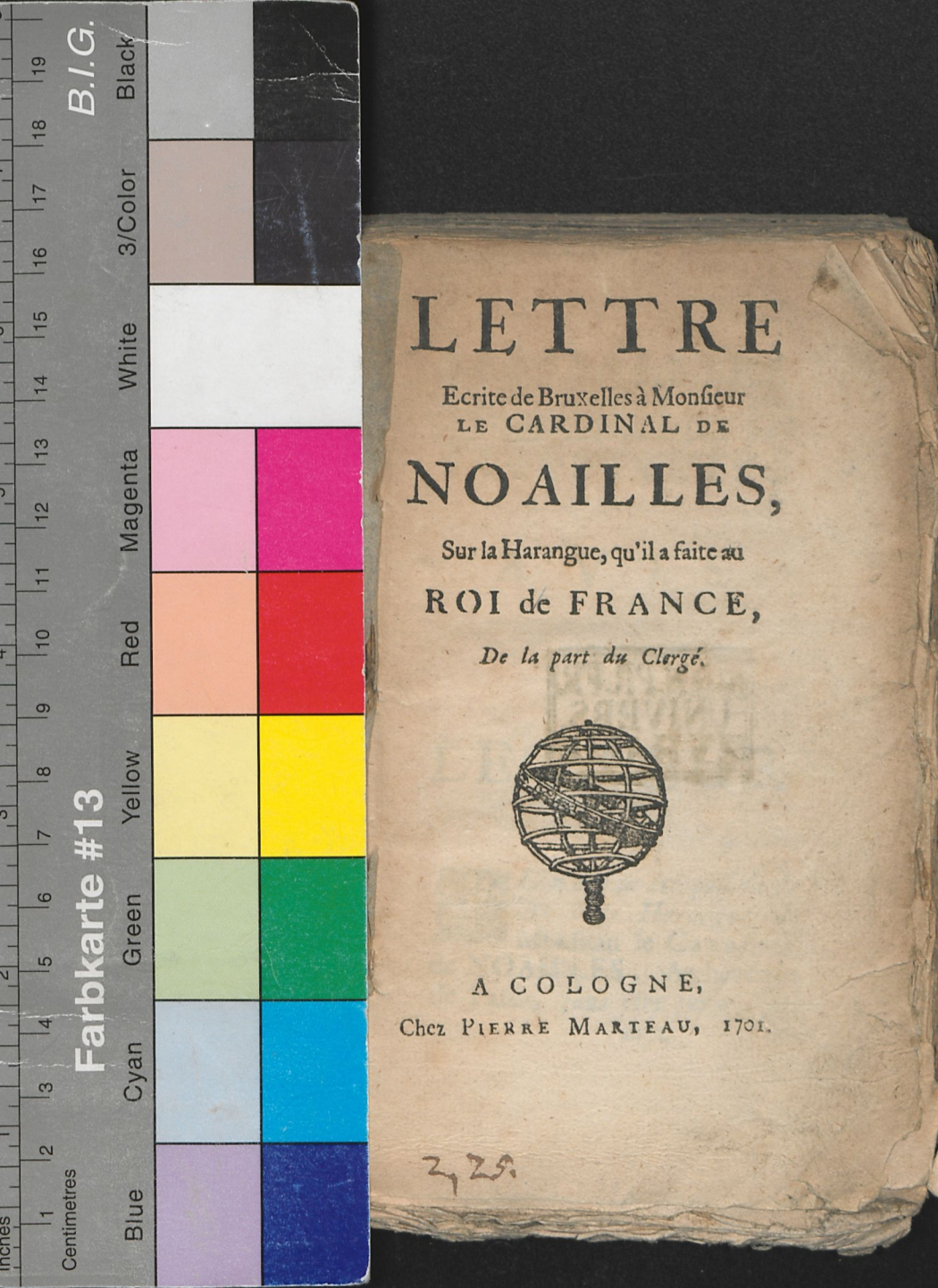
No 2255.

8

(+2258665)

ME





B.I.G.

Farbkarte #13

inches

Centimètres

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

Blue

Cyan

Green

Yellow

Red

Magenta

White

3/Color

Black

LETTRE

Ecritte de Bruxelles à Monsieur
LE CARDINAL DE

NOAILLES,

Sur la Harangue, qu'il a faite au

ROI de FRANCE,

De la part du Clergé.



A COLOGNE,

Chez PIERRE MARTEAU, 1701.

225